

Les Gueules Cassées *Sourire Quand Même*

Association fondée en 1921 reconnue d'Utilité Publique décret du 25 février 1927

NUMÉRO **354** OCTOBRE 2020



PORTRAIT
Arnaud et David, frères
de sang et d'armes p.32



ACTUALITÉ
Notre
Assemblée
générale
2020 p.5

Sommaire

Actualité p. 5

Notre Assemblée générale
Le 10 septembre 2020

Domaine des Gueules Cassées p. 14

2020, un été différent !

EHPAD Résidence Colonel Picot p. 18

Des nouvelles de notre EHPAD



Découverte p. 20

Des chiens dans la guerre

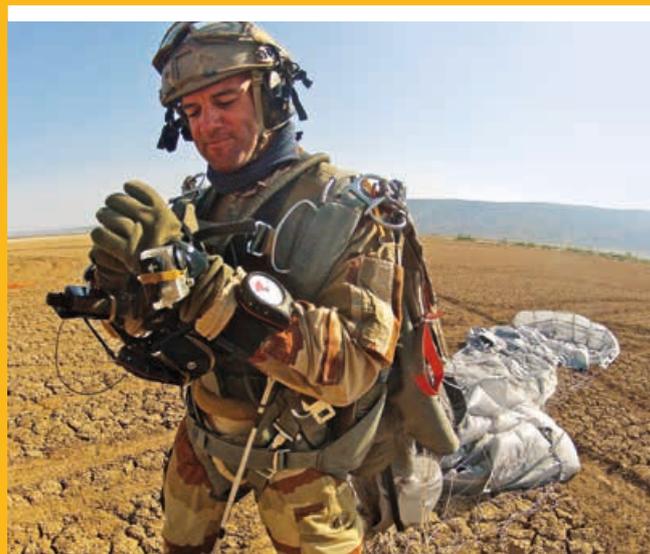
Fondation p. 26

Professeurs Michel Maille et Jean-Michel Mazaux,
membres du Comité scientifique

Fondation p. 29

Christophe Blanchard-Dignac,
nouvel administrateur de la Fondation

Entre les lignes p. 30



Portrait p. 32

Arnaud et David, frères de sang et d'armes

Culture p. 37

Vie associative p. 40

L'agenda et les soutiens

Carnet p. 42

À savoir p. 49

Organisation p. 56

La reprise **c'est tous ensemble!**

Nous traversons une crise sanitaire inédite depuis environ six mois, qui nous place dans une situation très contraignante pour encore de longues semaines et sans doute des mois. Cette crise sanitaire Covid-19 a mis à mal toutes les activités du pays, mais pas celles de notre Association.

En effet, la direction s'est attachée à se tenir à vos côtés pendant toute cette période pour vous informer au plus près de l'évolution de la situation par ses communiqués et ses éditions spéciales de « l'Essentiel de l'info », *via* vos délégués, démontrant ainsi notre capacité à entretenir le lien avec nos membres.

Notre Assemblée générale s'est tenue le 10 septembre au siège social et les élections ont confirmé dans leur mandat les six administrateurs sortants, Bernard Allorent, Pierre Dautrey, Michel Eychenne, Pierre Merglen, Georges Morin, Patrick Remm qui sont donc réélus. Nos camarades Guy Fartek et Jean-François Louvrier n'ont pas obtenu la majorité requise. Quant aux résolutions, elles ont toutes bénéficié d'une majorité confortable.

Je tiens cependant à faire remarquer que malgré nos rappels sur l'importance du vote par correspondance, et la jeunesse des nouveaux inscrits, la participation au scrutin demeure faible. Seuls 848 adhérents, soit 34,6% des 2 451 inscrits ont voté. Nous espérons que pour le centenaire de l'UBFT en 2021 la mobilisation des électeurs sera plus forte, renforçant ainsi la légitimité des résolutions soumises à l'Assemblée générale et assurant la pérennité de notre belle Association.

Les adhérents n'avaient pas été incités à se déplacer. De ce fait, seuls ont été présents la plupart des administrateurs, les membres impliqués dans la commission de scrutin ainsi que les membres du personnel, qui, tous, ont permis de garantir le respect des procédures statutaires et sanitaires.



suite de la page 3

De cette crise, nous pouvons déjà en tirer l'enseignement que notre modèle de solidarité est flexible et réactif, s'appuyant sur les forces vives de nos délégués, recevant en écho l'appel de leurs adhérents solidaires et fidèles.

Nous avons aussi la confirmation qu'il nous faut anticiper davantage les aléas de cette nature ou d'une autre, qui nécessairement viendront à se reproduire. À cet égard, une réflexion est engagée afin de se mettre en mesure de démontrer que notre mode de fonctionnement est conforme aux standards associatifs et que nos ressources sont utilisées en adéquation avec notre objet social. Nous devons être en capacité de convaincre que notre Association est indispensable aux blessés d'aujourd'hui et qu'elle n'est pas un vestige du passé.

Ce plan d'action exprime la solidarité entre tous au sein de notre association pour redynamiser notre fonctionnement au sortir de cette période, pour gagner en épanouissement et en cohésion.

Enfin, nous gardons une pensée toute particulière pour nos membres victimes de cette pandémie et adressons nos profonds sentiments de soutien à leur famille, tandis que nos souhaits de prompt rétablissement accompagnent les convalescents.

Nous exprimons aussi toute notre reconnaissance à tous ceux qui, au cours de ce printemps, se sont illustrés par des actions d'entraide au service des plus fragiles et des plus exposés. À présent, vous êtes chacun des acteurs de cette conviction, démontrant que c'est ensemble que nous devons aller de l'avant, dans le respect des contraintes de distanciation et de port du masque.

C'est en effet de l'union que nous pourrons fonder de nouvelles ambitions pour la période qui s'ouvre. Je forme aussi le vœu que nous nous rassemblions très prochainement, avec, j'en suis sûr, notre dynamisme retrouvé.

Préparons-nous des jours meilleurs, soyons déterminés, prenons soin de nous, **la reprise c'est tous ensemble!**

Avec l'assurance de mon entier dévouement. 

Patrick Remm
Président

Union des Blessés de la Face et de la Tête
« Les Gueules Cassées »

Actualité

Notre Assemblée générale

Le 10 septembre 2020

Cette année, la 99^e Assemblée générale des Gueules Cassées s'est déroulée le jeudi 10 septembre 2020, à huis clos au siège social, hors la présence physique des membres de l'Association et seulement en présence exclusive des administrateurs et personnes indispensables à la tenue du scrutin.



▲ Ouverture de l'Assemblée générale 2020 par Patrick Remm, président de l'UBFT.

▲ Olivier Roussel, directeur général, Patrick Remm, président, Bernard Allorent, trésorier.



▲ Minute de silence à la mémoire de nos camarades disparus.



A Lecture du rapport d'activité par Olivier Roussel, directeur général.



A Henri de Bonnaventure et Guy Delplace.



A Administrateurs, commissaire aux comptes et membres du scrutin présents.

Compte-rendu de l'Assemblée générale du jeudi 10 septembre 2020

La séance s'est ouverte à 10h15, au siège des Gueules Cassées, sis 20 rue d'Aguesseau à Paris (75), conformément :

- à la convocation de l'Assemblée générale annuelle qui a été adressée le 23 juillet 2020 aux membres de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, qui devait se tenir au Domaine des Gueules Cassées à La Valette-du-Var,
- à la lettre du président du 23 août 2020 annonçant que, conformément à l'ordonnance du 25 mars 2020 publiée dans le cadre des mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la circulation du virus Covid-19, le Bureau de l'UBFT a décidé que l'Assemblée générale se tiendrait finalement à huis clos, au siège social, hors la présence physique des membres de l'Association et seulement en présence exclusive des personnes indispensables à la tenue du scrutin.

En effet, notre courrier de convocation du 23 juillet ayant permis aux membres de l'UBFT de recevoir toutes les informations exigées pour permettre de voter par correspondance avant le 1^{er} septembre 2020, il nous était possible de modifier le lieu et la configuration de l'Assemblée générale 2020 en prenant toutes les dispositions pour rester en conformité avec les règles en usage.



A Patrick Remm, président de l'UBFT.

La feuille de présence indique que **20** Gueules Cassées sont présents dans la salle.

Le président précise que **643** pouvoirs ont été reçus. **563** ont été considérés comme valables et **200** ont pu être valablement répartis, dans la limite statutaire de 10 par membre présent, en cas de mise aux voix d'une motion de dernière minute.

Le président déclare l'Assemblée ouverte à **10h15** et demande à l'assistance de respecter une minute de silence à la mémoire de tous ceux de nos camarades, de leurs conjoints ou membres de leur famille qui nous ont quittés depuis la dernière Assemblée générale, en y associant également les

militaires morts en Opérations Extérieures ou en service ainsi que les gendarmes, policiers et douaniers également décédés en service.

Conformément à l'ordre du jour, il est donné lecture des différents rapports qui figuraient dans la brochure jointe à la convocation de cette Assemblée générale, et dont les textes ne sont pas à nouveau reproduits. Ces textes sont mis en ligne sur le site internet www.gueules-cassees.asso.fr

Seuls le résultat du vote des résolutions, le résultat du scrutin portant sur le renouvellement du Conseil d'administration et la réponse à la question posée par Jean-Pierre Fouillon, figurent dans ce procès-verbal.

Ordre du jour de l'Assemblée générale :

- Lecture du rapport moral 2019 par le président, Patrick Remm,
- Lecture du rapport d'activité 2019 par le directeur général, Olivier Roussel,
- Présentation des comptes de 2019 par le trésorier, Bernard Allorent,
- Présentation du budget 2020 par le trésorier, Bernard Allorent,
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes, Didier Piro,

- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées du commissaire aux comptes, Didier Piro,
- Réponses par le président à la question posée par écrit,
- Lecture du résultat du vote des résolutions par Guy Delplace, président de la commission de scrutin,
- Lecture du résultat du scrutin portant sur le renouvellement du Conseil d'administration par Guy Delplace, président de la commission de scrutin.



▲ Lecture du rapport d'activité par Olivier Roussel, directeur général.



▲ Présentation des comptes par Bernard Allorent, trésorier.

QUESTION DE MEMBRE

Le président rappelle que l'article 1.1 du Règlement intérieur prévoit un délai de 21 jours avant l'Assemblée générale pour poser une question.

Nous avons reçu, le 5 août 2020, une lettre de Jean-Pierre Fouillon, membre d'honneur, résident de notre EHPAD Résidence Colonel Picot à La Valette-du-Var.

QUESTION

La question porte sur les restrictions d'accès entre l'EHPAD et le hall d'accueil du Domaine des Gueules Cassées via la porte de communication située au troisième étage, commandée par un digicode dont le code n'est plus communiqué aux résidents de l'EHPAD et l'éventualité de la condamnation définitive de ce passage par un mur.

M. Fouillon demande si cette décision a été entérinée par le Conseil d'administration et attire l'attention sur les risques encourus en cas d'incendie.

RÉPONSE

En effet, plusieurs raisons ont conduit la direction générale et celle du Domaine des Gueules Cassées à ne plus communiquer le code de ce digicode aux résidents de l'EHPAD ainsi qu'aux utilisateurs du Domaine :

■ Les deux établissements sont des entités juridiques distinctes ayant des activités respectives bien différentes. La Résidence Colonel Picot est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Le Domaine des Gueules Cassées, quant à lui, au-delà de l'accueil traditionnel des membres de l'UBFT et du monde combattant, organise pour une clientèle extérieure des événements familiaux, séminaires associatifs, militaires ou d'entreprises, entraînant la privatisation des espaces à ces occasions. Il convient donc, vis-à-vis de cette clientèle, indispensable au maintien des activités du Domaine, que chaque espace soit exclusivement dédié au public accueilli.

■ La crise sanitaire inédite liée au virus Covid-19 a conduit la direction générale, la direction du Domaine et de l'EHPAD à respecter les mesures de confinement décidées par les autorités sanitaires interdisant toute communication entre les deux établissements. Je vous confirme que l'application stricte de ces mesures a permis à l'EHPAD Résidence Colonel Picot de traverser la vague de la pandémie du printemps sans aucun résident atteint de la Covid-19, ce dont nous nous réjouissons tous.

En ce qui concerne la sécurité incendie, je vous confirme que cette porte n'est pas considérée par la commission de sécurité comme une issue de secours. Elle a été maintenue lors de la construction de l'EHPAD comme une commodité de communication.

Si le code n'est pas communiqué aux résidents de l'EHPAD et utilisateurs du Domaine pour les raisons indiquées ci-dessus, le personnel des deux établissements est habilité à ouvrir cette porte de communication sur demande. De plus, le Domaine n'étant pas entièrement clos, il présente par sa topographie pentue des risques de chute et de fugue pour les résidents. La Résidence Colonel Picot bénéficie de terrasses et de grands espaces verts sur les 5 hectares constitués par l'enceinte de l'EHPAD.

Enfin, la condamnation définitive de ce passage n'est pas officiellement décidée à ce jour. Elle fait toutefois l'objet de multiples réflexions sur la transformation de certains espaces du Domaine afin de rationaliser son fonctionnement et de réduire les charges qui y sont liées.

Les deux établissements EHPAD et Domaine doivent ainsi pouvoir vivre en bonne harmonie, dans le cadre des valeurs des Gueules Cassées, à charge pour chacun d'appliquer strictement les mesures sanitaires et de respecter les activités respectives de nos deux établissements.



LECTURE DES RÉSULTATS DES VOTES

PAR GUY DELPLACE, ADMINISTRATEUR,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE SCRUTIN.

RÉSULTATS DU VOTE DES RÉSOLUTIONS arrêtées par le Conseil d'administration du 23 juin 2020

INSCRITS 2 451 membres

Enveloppes reçues par La Poste 851

Enveloppes non identifiables 5

Membres votant par correspondance 846

Membres votant sur place 2

Total des votants 848

Résolution n° 1

Approuvée à la majorité absolue

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la lecture des rapports moral et d'activité 2019, l'Assemblée générale approuve ces rapports dans toutes leurs dispositions.

Nuls 20

Exprimés 747

Pour 724

Contre 0

Abstentions 23

Résolution n° 2

Approuvée à la majorité absolue Approbation des comptes

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la lecture des rapports du trésorier et du commissaire aux comptes, l'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2019 dans toutes leurs dispositions et donne quitus au Conseil d'administration.

Nuls 20

Exprimés 747

Pour 722

Contre 1

Abstentions 24

Résolution n° 3

Approuvée à la majorité absolue Affectation du résultat

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat comptable bénéficiaire de l'exercice 2019 d'un montant de 4 944 372 euros de la façon suivante :

- Reprise des réserves pour un montant de 1 500 000 euros à affecter au report à nouveau. (500 000 euros pour l'extension de l'EHPAD et 1 000 000 d'euros pour le Domaine des Gueules Cassées).

- Imputation du résultat positif au report à nouveau qui passe ainsi de 25 744 638 euros à 32 189 010 euros.

- Les autres réserves restent inchangées.

Nuls 21

Exprimés 746

Pour 716

Contre 1

Abstentions 29

Résolution n° 4

Approuvée à la majorité absolue

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la présentation du budget 2020, l'Assemblée générale l'adopte dans toutes ses dispositions.

Nuls 19

Exprimés 748

Pour 712

Contre 3

Abstentions 33

Dernier vote sur place.



RÉSULTAT DU SCRUTIN PORTANT SUR LE RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lecture par Guy Delplace, président de la commission de scrutin, du résultat du scrutin portant sur le renouvellement partiel du Conseil d'administration pour un mandat de trois ans ayant pour échéance l'Assemblée générale 2023 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

INSCRITS	2 451 membres
Votants par correspondance	846
Votants sur place	2
Total des votants	848
Bulletins nuls	81
Exprimés	767

RÈGLES DE MAJORITÉS REQUISES POUR ÊTRE ÉLU

1/4 des votants =	212
50% + 1 voix des suffrages exprimés =	385

■ Bernard Allorent	571	Élu
■ Pierre Dautrey	628	Élu
■ Michel Eychenne	579	Élu
■ Guy Fartek	185	Non élu
■ Jean-François Louvrier	250	Non élu
■ Pierre Merglen	594	Élu
■ Georges Morin	595	Élu
■ Patrick Remm	626	Élu

Les opérations de dépouillement ont été menées par la commission de scrutin, présidée par Guy Delplace, administrateur, assisté par un vice-président, Gérard Pinson, délégué régional, et par :

- **Robert Abian**, délégué régional,
- **Tadj Charef**, délégué départemental,
- **Michel Clicque**, administrateur et délégué régional,
- **Frédéric Durini**, délégué départemental,
- **Robert Esquirol**, délégué régional,
- **Bernard Luquet**, délégué régional,
- **Gilles Ménard**, porte-drapeau,
- **Olivier Denhaene**, directeur adjoint chargé des affaires juridiques.

Le président remercie les membres pour leur participation à la commission de ce scrutin.

Fin de séance

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'ayant été soumise au Conseil d'administration dans le délai de 21 jours prévu au Règlement Intérieur, le président remercie vivement les participants et déclare la séance levée à 11h45. Une captation vidéo de l'Assemblée générale est en ligne sur le site internet www.gueules-cassees.asso.fr : onglet *L'Union des Blessés de la Face et de la Tête* => *Les Assemblées générales* => *Vidéos*



Les membres de la commission de scrutin.

Les Gueules Cassées étaient présents...

AVRIL

1^{er} avril

Conseil d'administration en visioconférence de l'Association pour le Développement des Œuvres d'entraide dans l'Armée (ADO)

9 avril

Réunion du Bureau de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie

20 avril

Conseil d'administration de La Française des Jeux en téléconférence

MAI

7 mai

Séminaire d'Entraide des blessés de l'armée de Terre organisé par le général Thierry Burkhard, chef d'état-major de l'armée de Terre

20 mai

Réunion avec Adeline Rouzier-Deroubaix, conseillère lien Armées-Nation, mémoire et monde combattant au cabinet de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées

JUIN

9 juin

Réunion de travail Fédération Nationale André Maginot et UBFT sur l'avenir du monde combattant

11 juin

Réunion en visioconférence du Groupe des 12 - Associations représentatives du monde combattant

16 juin

Conseil d'administration de la Fondation des « Gueules Cassées »

17 juin

Réunion de travail de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie

18 juin

- Conseil d'administration de La Française des Jeux
- Assemblée générale de La Française des Jeux en visioconférence

24 juin

Réunion du bureau de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie

25 juin

Conseil d'administration de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie (vidéoconférence)

JUILLET

1^{er} juillet

Conseil d'administration de l'Institution nationale des Invalides

2 juillet

Conseil d'administration de l'ONACVG

6 juillet

Réunion avec le contrôleur général des armées Serge Barcellini, président du Souvenir Français

10 juillet

Réunion avec Véronique Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'ONACVG

15 juillet

Réunion avec le général Patrice Quevilly, de l'état-major de l'armée de Terre

16 juillet

Visite du Centre d'Études et de Recherche sur l'Appareillage des Handicapés (CERAH) de Woippy (57)

29 juillet

- Obsèques du médecin colonel Jean-Louis Rondy avec une messe en la Cathédrale Saint-Louis des Invalides suivie des honneurs militaires rendus dans la cour d'honneur des Invalides
- Conseil d'administration de La Française des Jeux

AOÛT

26 août

Réunion des mécènes du Musée de l'Armée aux Invalides et Spectacle « La Nuit aux Invalides »

30 août

Messe pour le 76^e anniversaire de la Libération de Paris co-organisée par la Fondation Charles de Gaulle et la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque

SEPTEMBRE

3 septembre

Réunion avec le général Jean-Marie Gontier, commandant la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris

8 septembre

Conseil d'administration de Solidarité Défense

13 septembre

Messe anniversaire de la Fondation des Invalides

15 septembre

Réunion de la commission nationale de la carte du combattant de l'ONACVG

22 septembre

Comité de responsabilité sociétale d'entreprise de La Française des Jeux

23 septembre

- Conseil d'administration à la Fédération Nationale André Maginot (FNAM)
- Assemblée générale de Solidarité Défense

24 septembre

Réunion du Comité scientifique de la Fondation des « Gueules Cassées »



Partenariat entre l'UBFT et les Amis du musée des Troupes de marine

Le 9 octobre 2020, le général Philippe Garnier, commandant l'EMSOME⁽¹⁾ et « père de l'arme » des Troupes de marine, accompagné du général Frédéric Bonnet, président de la FNAOM-ACTDM⁽²⁾, et du colonel Olivier Ducret, directeur du musée des Troupes de marine, ont été reçus au siège de l'UBFT par Patrick Remm, président de l'UBFT, accompagné du général Paul Dodane, vice-président de l'UBFT.

Cette rencontre précédait de quelques jours – le 12 octobre – la signature d'une convention entre les Gueules Cassées et le colonel (H) Jean-Pierre Dutartre, président de l'Association « Les amis du musée des Troupes de marine » (AAMTDM), dont l'objet porte sur le soutien financier de l'UBFT aux travaux d'agrandissement du musée.



▲ Le général Paul Dodane, le général Frédéric Bonnet, Patrick Remm, le général Frédéric Bonnet et le colonel Olivier Ducret, réunis lors de la remise du chèque de soutien de l'UBFT.



▲ Signature de la convention entre le colonel (H) Jean-Pierre Dutartre et Patrick Remm.



En effet, le musée des Troupes de marine, implanté à Fréjus (83) et ouvert en 1981, est l'un des quinze musées de l'armée

de Terre. Ses collections invitent à découvrir l'histoire des Troupes de marine et celle de la France d'outre-mer.

C'est dans le cadre d'un important agrandissement et d'une complète rénovation du musée, que les Gueules Cassées ont accepté de soutenir d'une manière significative ces travaux qui vont s'étaler sur plusieurs années.

(1) EMSOME = Etat-Major Spécialisation pour l'Outre-Mer et l'Étranger.

(2) FNAOM-ACTDM = Fédération Nationale des Anciens d'Outre-Mer et Anciens Combattants des Troupes de Marine.

Les masques sanitaires ont été ôtés le temps strictement nécessaire aux prises de vues.

POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES, NOUS NE LAISSONS AUCUNE PLACE AU HASARD.

La Fondation FDJ œuvre pour l'éducation et l'insertion des plus fragiles, avec une dotation de 18 millions d'euros sur 5 ans. Elle accompagne plus d'une centaine de projets par an. Et ce n'est pas près de s'arrêter !

Fondation du patrimoine – Chantier d'insertion
Site minier de la Butte Rouge à Dompierre (Orne)
© Le Savoir et Le Fer

Découvrez les projets soutenus
par notre Fondation sur groupefdj.com

Domaine des Gueules Cassées

2020, un été différent !



Chambre du bâtiment Mimosa.



Salle de bain.



Depuis la parution de notre dernier magazine, à l'issue de la période de confinement du printemps, le Domaine des Gueules Cassées a connu une lente reprise d'activité.

L'Assemblée générale qui traditionnellement réunit à la mi-juin les administrateurs, délégués, porte-drapeaux et des membres de l'Union et lance la saison estivale, a dû être reportée par mesure de sécurité sanitaire. Des séminaires et fêtes familiales ont également été annulés, laissant un domaine au ralenti à la grande tristesse de ses équipes.

Les rénovations avancent

La période de confinement a cependant été mise à profit pour avancer sur le plan pluriannuel de travaux de rénovation du Domaine : les différents chantiers engagés ont porté notamment sur le ravalement des façades, la rénovation des sanitaires, le remplacement des dalles en béton des terrasses des salles de restauration par de jolis carrelages, la réinstallation du mini-golf, et la restructuration complète du bâtiment Mimosa, étage par étage. Les chambres sont progressivement mises aux standards du confort hôtelier d'aujourd'hui,

revêtement de sol insonorisant, climatisation conforme aux normes sanitaires, salle de bains, boiseries et peintures aux teintes apaisantes...

Une première tranche a pu être livrée au début du mois d'août permettant d'accueillir nos estivants « aoûttiens » qui ont apprécié l'ambiance cosy créée dans ce bâtiment. Le chantier de rénovation des 17 chambres du Mimosa se poursuit jusqu'à la fin de l'année 2020. Compte tenu du nombre réduit de chambres disponibles en raison des travaux et de la situation sanitaire, le Domaine n'a pas été ouvert à la clientèle



 Bernard Tomasetti et Jean-Daniel Marquis.



 Dépôt de gerbe par Michel Clicque et André Berthier.



 Famille du décoré.



 Michel Clicque décore notre camarade André Berthier.

extérieure et a été exclusivement réservé aux membres de l'Union et à leurs familles durant l'été. Nous avons eu le plaisir de voir revenir des familles entières qui ont pu apprécier l'évolution des équipements du Domaine et retrouver les activités et l'ambiance chaleureuse qui y règne : le nouvel espace aqualudique, les parties de pétanque, les dîners en terrasse autour d'une plancha, les soirées Karaoké, les apéritifs conviviaux au bar...

La cérémonie de Libération du mont Coudon

Traditionnellement, mais en comité restreint et « masqué », la cérémonie de Libération du mont Coudon a été organisée le 22 août, commémorant le 76^e anniversaire du débarquement de Provence, en présence d'administrateurs de l'Union, Georges Morin, Michel Clicque, Jean-Daniel Marquis, de Geoffrey Demouliez, porte-drapeau de la délégation, et d'Olivier Roussel, directeur général.

Bernard Tomasetti, délégué régional pour la Provence, a rappelé à l'assistance les conditions si difficiles qu'ont eu à affronter les commandos d'Afrique pour la libération du fort du lieutenant Girardon situé au sommet du Coudon. Michel Clicque, administrateur, a remis la Croix de chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur à André Berthier, après avoir rappelé le parcours de notre camarade.

« Appelé du contingent en 1956, André

Berthier est admis au peloton de formation des élèves officiers de réserve à Saint-Maixent. Après sa formation il est affecté au 9^e Régiment d'infanterie à Clermont-Ferrand.

Désigné pour servir en Afrique du Nord, il est affecté au 2^e Régiment étranger d'infanterie où il sert jusqu'à sa blessure le 15 septembre 1960. Son véhicule ayant sauté sur une mine, grièvement blessé, trachéotomisé, dans le coma durant 17 jours, il est évacué sur le Val-de-Grâce à Paris. Après son hospitalisation, il est à nouveau affecté au 2^e R.E.I. Il y gagnera la croix de la Valeur militaire avec trois citations.

De retour en métropole, il suit les stages d'intégration dans le cadre des officiers d'active. Affecté à nouveau à la Légion étrangère, il rejoint le 5^e Régiment mixte du Pacifique où il servira pendant cinq ans. Il est responsable de l'organisation des Jeux du Pacifique-Sud 1971-1972.

De retour en France, il est affecté dans la région parisienne, dans un état-major où il occupe divers emplois administratifs. Il prend sa retraite en 1983 avec le grade de capitaine.

André entreprend alors une nouvelle carrière qui le conduira avec sa famille à séjourner cinq ans aux États-Unis, puis au Venezuela, en Martinique et au Maroc. Il a finalement posé son sac à Marseille.»

La cérémonie s'est terminée par les dépôts de gerbes au pied du monument des fondateurs par Thierry Albertini, maire de La Valette-du-Var, et ses adjoints, Michel Clicque et le nouveau décoré, le salut des personnalités aux porte-drapeaux et notre hymne national.

Et demain ?

Un partenariat est en cours de développement avec le Centre national de

la fonction publique territoriale en vue d'assurer un taux d'occupation régulier des équipements du Domaine.

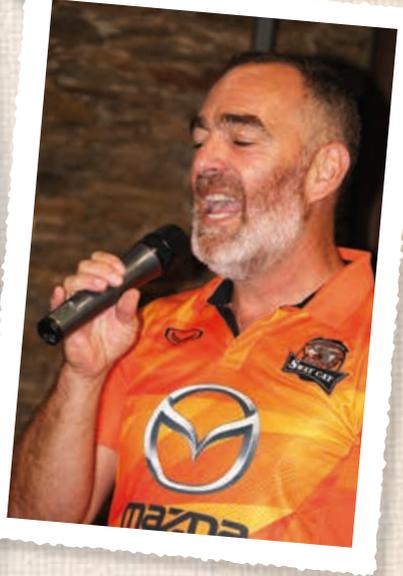
À la fin du mois de septembre, le Domaine a accueilli la Cellule d'Aide aux Blessés de l'Armée de Terre (CABAT) pour un stage de méditation en plongée au profit de blessés atteints de syndromes post-traumatique. Il en sera fait un compte-rendu dans le prochain magazine.

Toute l'équipe du Domaine et le directeur général formulent des souhaits afin que notre superbe établissement puisse retrouver, dans les mois à venir, le rythme d'activités qui avait été atteint avant l'arrêt brutal imposé par le confinement du mois de mars 2020, et que tous ensemble nous retrouvions les gestes d'affection si chers aux Gueules Cassées.

« Après le confinement, les activités estivales ont repris au ralenti au Domaine des Gueules Cassées. »



Été 2020 au Domaine des Gueules Cassées



EHPAD Résidence Colonel Picot

Des nouvelles de notre EHPAD



 **Nathalie Guillerme, directrice de l'EHPAD Résidence Colonel Picot.**



 **Janine et Jean Lequertier.**

Notre EHPAD Résidence Colonel Picot a su traverser la crise sanitaire du printemps 2020 avec la satisfaction de ne voir aucun résident atteint par la Covid-19.

Le directeur général, Olivier Roussel, a accueilli le 24 août 2020 Nathalie Guillerme, qui a pris la direction de la Résidence Colonel Picot.

En préambule à la présentation de la nouvelle directrice aux équipes, il a tenu à saluer l'ensemble des salariés des différents pôles, médical, d'accueil, d'administration, d'animation, de restauration et de maintenance qui, durant la difficile période de confinement, ont su entourer nos résidents, privés des visites de leur famille.

Nathalie Guillerme est originaire de la région lyonnaise où elle débute sa carrière dans les années 90, avec une formation initiale de psychologue gérontologue.

Depuis, Nathalie Guillerme s'est consacré aux personnes âgées, avec pour mission de diriger un lieu de vie où l'on soigne : répondre aux besoins de chaque résident, en tenant compte de ses habitudes de

vie, de l'évolution de ses capacités, en préservant le réseau familial et social dans un cadre de vie convivial, en apportant des prestations hôtelières de qualité. Car comme l'indique la charte des droits et libertés des personnes âgées, la vieillesse est une étape où chacun doit poursuivre son épanouissement.

Nathalie Guillerme a également mis en œuvre le concept du « prendre soin de celui qui prend en soin », devise élaborée au cours de ses études.

Dynamique et passionnée par son métier, elle rejoint la Résidence Colonel Picot, qui correspond parfaitement à ses valeurs. Précédemment, elle dirigeait sur Montpellier deux établissements d'une capacité totale de 112 lits, un EHPAD et une Résidence Autonomie. Dès son entrée en fonction, Nathalie Guillerme a souhaité témoigner aux salariés de la Résidence Colonel Picot sa reconnaissance pour le travail difficile qu'ils accomplissent au quotidien, et les remercier pour avoir œuvré ces derniers mois dans ce contexte sanitaire si particulier.

Elle a conclu son intervention par ces propos : « *Sachez enfin que ma porte est toujours ouverte pour écouter vos suggestions ou vos difficultés. Je vous invite à faire preuve d'indulgence, car nous sommes des êtres humains au service d'autres êtres humains. Nous avons la chance d'avoir un très bel outil de travail, profitons-en pour accomplir notre tâche avec exigence.* »

Le comité stratégique de la CYP SAS et toutes les Gueules Cassées souhaitent la bienvenue à Nathalie Guillerme, ainsi qu'une pleine et entière réussite dans sa mission de pilotage de notre très belle Résidence Colonel Picot.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir, en qualité de nouveaux résidents, Janine et Jean Lequertier, délégué régional honoraire, qui s'impliqua durant de longues années au profit de ses camarades d'Auvergne. Tous deux, très attachés à la grande famille des Gueules Cassées, ont choisi la Résidence Colonel Picot pour vivre leur grand âge. Nous leur souhaitons longue vie.

Le domaine des Gueules Cassées

UN DOMAINE, UNE HISTOIRE

LE DOMAINE DES GUEULES CASSÉES A ÉTÉ ACQUIS EN 1934 POUR ACCUEILLIR LES ANCIENS COMBATTANTS BLESSÉS À LA FACE, DE LA GRANDE GUERRE À NOS JOURS.

Aujourd'hui, notre domaine de 30 hectares propose des séjours de vacances et organise également tout événement festif ou professionnel.

Une équipe professionnelle et attentionnée vous accueille toute l'année dans ce lieu magique, situé entre Toulon et Hyères, au pied du mont Coudon, face à la Méditerranée.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

(HORS PÉRIODE DE RESTRICTIONS LIÉE À LA COVID 19)

NOTRE DOMAINE DISPOSE DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS À MÊME DE FACILITER LE DÉROULEMENT DE VOTRE SÉJOUR ET DE VOS ÉVÉNEMENTS :

- une salle de restaurant modulable pouvant accueillir jusqu'à 250 personnes
- un bar avec terrasse
- une chapelle pour vos cérémonies, mariages et baptêmes
- 48 chambres climatisées, avec connexion wi-fi
- un centre aquatique et de fitness
- un court de tennis
- des terrains de pétanque
- 15 hectares de garrigue et pinède classés zone naturelle
- 6 salles connectées, équipées de matériel audiovisuel, pour 10 à 200 personnes
- parkings sécurisés

 **Les Gueules Cassées**



VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION OU UNE ENTREPRISE ?

Nous disposons de tout l'équipement nécessaire à vos séminaires, réunions ou conférences.

VOUS ÊTES UN PARTICULIER ?

Choisissez notre domaine pour vos séjours, ou encore l'organisation de vos réceptions, mariages, baptêmes...

Contact

Tél. : 04 94 61 93 00
Mail : coudon@gueules-cassees.asso.fr
www.domainedesgueulescassees.fr
151, avenue André Dupuy
83160 La Valette-du-Var



Défilé du 14-Juillet sur
les Champs-Élysées.

Des chiens dans la guerre

Que ce soit dans les montagnes d'Afghanistan, au milieu du désert malien, au cœur des faubourgs suburbains de Côte d'Ivoire ou aux abords des sites militaires français stratégiques, le chien s'impose comme un allié irremplaçable du soldat en mission. Ses qualités sensorielles, physiques et psychologiques d'exception font en effet de lui un « outil » inestimable. Mais pour former un couple idéal, l'homme et le chien doivent parfaitement se connaître. L'apprentissage durera entre un et deux ans... Seule unité de l'armée française spécialisée dans ce domaine, le 132^e régiment d'infanterie cynotechnique (RIC) situé à Suippes, en Champagne, cultive ce savoir-faire unique.

En opérations. ➤

De par leurs impressionnantes capacités, les chiens ont très vite su trouver leur place aux côtés des combattants. Utilisés dans le cadre militaire depuis l'Antiquité, notamment en Mésopotamie ou dans l'Égypte ancienne, ils sont vite devenus indispensables pour n'importe quelle troupe armée. Chiens guetteurs, sanitaires, fantassins ou porteurs d'armes, ils ont suivi les hommes au fil de l'ensemble des grands conflits modernes.

La Grande Guerre

En août 1914, l'armée française ne compte que 250 chiens militaires, obligeant le commandement à faire appel à des chiens de civils. On ordonne alors la réquisition de ces derniers pour « participer au sauvetage de la Nation ». Ils s'avèrent, de fait, précieux dans la guerre de tranchées. Ils se faufilent habilement dans cet environnement hostile fait de boue, de cratères et de fils barbelés, là où les hommes sont trop souvent piégés. Les Allemands sont plus en avance sur leur utilisation. Dès les années 1880, ils utilisaient déjà des Loulous de Poméranie en tant que chiens de liaison. Au début de la guerre, l'Allemagne possède donc une troupe de près de quatre mille chiens militaires recensés, formés et disponibles. Les deux belligérants les utiliseront massivement pour diverses fonctions. Sentinelles, ils accompagnent les guetteurs, qu'ils complètent grâce à leur ouïe et leur odorat hors du commun (ils disposent de 200 millions de cellules olfactives contre 10 à 20 millions pour l'homme). Leur mission est de prévenir de l'approche de l'ennemi mais de façon discrète. Les chiens de ronde sont quant à eux dressés comme les chiens sentinelles mais doivent

suite page 22



Des maîtres de chiens Gueules Cassées

Il arrive que les maîtres de chiens deviennent des Gueules Cassées à la suite de morsures au visage. C'est le cas du jeune caporal Pierre Chêne, blessé à l'issue d'un entraînement par le chien d'un camarade en septembre 2017. « J'avais déjà approché l'animal sans aucun problème à de nombreuses reprises, il me connaissait donc bien, raconte-t-il. Je le caressais depuis deux minutes quand il m'a sauté au visage. J'ai heureusement eu le temps de reculer et ses dents ont juste glissé autour de ma bouche et de mon menton. » Un contact qui lui fendra tout de même les lèvres en deux et générera deux opérations en l'espace de trois mois, dont l'une de chirurgie reconstructrice. Quelques mois plus tard, une seconde morsure, à la main et à l'avant-bras, marquera pour lui la fin de l'expérience militaire : « Plus encore que le premier, ce nouvel incident m'a déstabilisé psychologiquement car le chien est resté longtemps accroché à mon bras. J'ai décidé d'entamer une reconversion professionnelle dans le secteur du bâtiment et de mettre fin au contrat qui me liait à l'armée. On ne peut en effet travailler sereinement si l'on vit en permanence dans l'appréhension d'une nouvelle morsure. » Un constat partagé par le lieutenant-colonel Kervella : « Rares sont les maîtres de chiens qui n'ont pas été mordus au moins une fois dans leur carrière. Pour autant, quand la confiance n'est plus au rendez-vous, il faut savoir arrêter, car c'est là que des accidents beaucoup plus sérieux peuvent survenir. »



▲ En 2001, patrouille dans la province de Kapissa, en Afghanistan.

aboyer lors des patrouilles. En plus d'avertir la présence de l'ennemi, ils sont capables de l'attaquer directement en cas de contact. Ils doivent en outre être en mesure de ramper devant leur maître et de supporter le port du masque à gaz. Les chiens de liaison savent pour leur part relier deux postes de commandement pendant les combats afin de transmettre ordres et informations.

Certains sont munis d'une bobine de fil téléphonique qu'ils déroulent pour rétablir les lignes de communication coupées. D'autres portent des colliers creux où sont glissés des papiers. Enfin, certains sont dédiés à la fonction sanitaire : ils aident les brancardiers à retrouver les blessés enfouis sous des décombres ou transportent du matériel médical aux côtés des médecins.

Les conflits ultérieurs

Lors du second conflit mondial, les chiens seront assez peu utilisés durant la campagne de France de 1940. En revanche, la guerre d'Indochine permettra d'innover énormément en matière de technique cynophile, notamment avec les premiers chiens parachutés. Là où le terrain et la végétation ne permettent pas la progression de troupes mécanisées, le parachutage des maîtres de chiens et de leur compagnon devient incontournable. La guerre d'Algérie favorise également l'essor des techniques cynotechniques modernes, notamment en matière de déminage. Le dressage est long, mais indispensable. La France fait ainsi appel à près de 7 500 chiens, principalement achetés en Allemagne. Ils sont en outre utilisés pour débusquer et attaquer les combattants fellaghas repliés dans les grottes. Toutes ces tactiques seront largement exploitées au cours des nombreuses opérations extérieures menées par la suite. Autant d'atouts décisifs aux yeux du lieute-



▲ Recherche de traces de matières explosives.



© C. Demimal - CENTAC-5RD

Insertion d'une équipe cynotechnique dans un groupe d'infanterie.

nant-colonel Kervella, commandant en second le régiment : « Si vous arrivez dans une zone habitée, avec des maisons qui ne sont pas sûres, plutôt que d'envoyer trois soldats se faire tirer dessus d'emblée, on peut faire intervenir un chien qui va tout de suite signaler si le site est occupé ou pas. Si un individu hostile s'y trouve, il sortira de sa cachette ou prendra la fuite en voyant arriver l'animal. Il en va de même pour la reconnaissance et le contrôle de zones : trois chiens bien entraînés feront en une paire d'heures le même travail qu'une compagnie entière en une journée. » Ces capacités valent aux combattants à quatre pattes d'être présents simultanément et en permanence sur tous les théâtres d'opération actuels : Mali, Liban, République centrafricaine ou encore Côte d'Ivoire. Et c'est là qu'intervient le 132^e régiment d'infanterie cynotechnique (RIC) qui appartient aussi au groupement d'appui aux opérations spéciales... Il fournit un soutien cynotechnique décisif – principalement auprès des troupes d'infanterie

et du génie – articulé autour de deux axes principaux : détection et neutralisation d'adversaires (ou ADN), recherche d'explosifs et de munitions (ou ARDE). Certains chiens sont multi-tâches même si la spécialisation demeure la règle. Le plus important détachement cynotechnique outre-mer se trouve en Guyane française et déploie des équipes en appui des compagnies d'infanterie

et du génie, pour la lutte contre l'orpaillage illégal, en jungle, au cours de missions de plusieurs jours.

Un régiment unique en son genre

Au-delà des interventions aux côtés des troupes débarquées, le régiment contribue à protéger plusieurs points d'importance vitale en France métropolitaine et est chargé d'acheter les chiens nécessaires aux trois armées (environ 350 chaque année). « Cette dernière fonction s'avère absolument cruciale, souligne Pierre-Stéphane Kervella. Nous disposons de tout un réseau constitué de coordinateurs étrangers – notamment allemands, et hollandais – auprès de qui nous réalisons environ les trois quarts de nos achats. Nous achetons également des chiens sur le territoire national auprès des particuliers et/ou d'éleveurs. Nous sélectionnons des animaux, âgés de 10 mois à 3 ans, sur leurs qualités intrinsèques telles que le mordant et l'olfaction. Les spécialistes chargés du recrutement disposent de quelques minutes pour faire leur choix et ne doivent pas se tromper. Un bon chien militaire est courageux, équilibré et sociable. S'il est inutilement

suite page 24

Histoire d'un nom...

Le 132^e RIC s'honore d'une double filiation : d'un côté, celle du 132^e régiment d'infanterie qui s'est illustré sous la Révolution, sous l'Empire et pendant les deux derniers conflits mondiaux; de l'autre, celle des unités cynotechniques des formations vétérinaires dont il a conservé les savoir-faire. En 1999, il devient le 132^e bataillon cynophile de l'armée de Terre puis en juillet 2019 le 132^e régiment d'infanterie cynotechnique. Cette nouvelle appellation marque une reconnaissance forte de son expertise et de son rôle stratégique au sein des forces armées françaises.



© Jérôme Bardenet/Armée de Terre/Défense

▲ Le jeu utilisé comme entraînement.

et excessivement agressif, c'est qu'il a un problème. L'animal recruté doit être sain, savoir revenir au calme très rapidement, être en mesure de défendre son

maître et de bien supporter la présence de l'homme. Notre cheptel est composé à peu près à 80% de bergers belges et à 20% de bergers allemands et hollandais.

Ce sont les trois races de chiens qui présentent le plus d'aptitudes par rapport à nos besoins. » Le régiment gère également l'ensemble de l'effectif canin de l'armée de Terre. Il participe à l'élaboration des projets de manuels et de règlements visant à faire évoluer la cynotechnie militaire. Il entretient par ailleurs une capacité dynamique d'expérimentation et d'innovation visant à le maintenir au fait des exigences et des contraintes de ses engagements opérationnels. Il possède bien sûr sa propre clinique canine. Dirigée par des officiers vétérinaires du service de santé des armées, cette antenne dispose de tout l'équipement nécessaire pour être autonome : salles de consultation, radiographie numérique, salle d'échographie, endoscope, bloc opératoire et chenils d'hospitalisations (intérieurs et extérieurs).

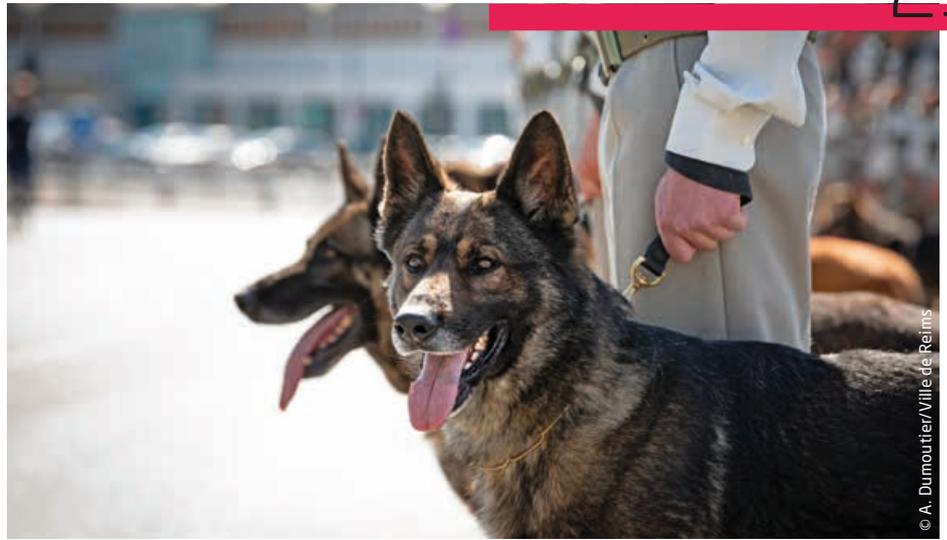
Auguste Thin, le 132^e RI et le Soldat inconnu

Le 8 novembre 1920, Auguste Thin, soldat de deuxième classe au 132^e régiment d'infanterie, alors âgé de 21 ans, est chargé de désigner le soldat inconnu qui reposera sous l'Arc de Triomphe. Huit corps de soldats ayant servi sous l'uniforme français mais n'ayant pu être identifiés sont exhumés dans les huit régions où s'étaient déroulés les combats les plus meurtriers : en Flandres, en Artois, dans la Somme, en Île-de-France, au Chemin des Dames, en Champagne, à Verdun et en Lorraine. Il doit déposer un bouquet d'œuillets blancs et rouges sur le cercueil choisi. « Il me vint une pensée simple, dira-t-il. J'appartenais au 6^e corps. En additionnant les chiffres de mon régiment, le 132, c'est également le chiffre 6 que je retins. Ma décision était prise : ce serait le 6^e cercueil que je rencontrerai. » (Voir notre article sur le Soldat inconnu dans le magazine n° 353).

Une relation homme/animal exclusive

Les chiens sont logés en courette, disposant d'une niche, d'un banc de couchage et d'un système de passe-plats permettant de les nourrir sans ouvrir la porte. Le nom de chaque chien est indiqué sur sa courette, ainsi que le nom du militaire responsable de l'animal. Les repas, exclusivement composés de croquettes, sont généralement distribués matin et soir. Au menu de leurs activités quotidiennes : dressage, pistage, intervention, franchissement d'obstacles, détection d'explosifs voire de stupéfiants... Sans oublier les exercices de nuit où les qualités auditives et olfactives des chiens se révèlent encore plus cruciales pour la détection de l'ennemi et la sécurisation des troupes. La fréquence de ces entraînements est variable. Elle s'étage entre une fois et plusieurs fois par jour et/ou par semaine, selon la disponibilité du maître de chien. En cas d'absence de celui-ci, une seconde personne est désignée comme responsable de l'animal. « *La relation entre le chien et son maître s'avère psychologiquement très fine et doit de ce fait s'inscrire dans un temps long*, précise Pierre-Stéphane Kervella. *L'animal doit reconnaître son dresseur comme le mâle Alpha ++ et travailler en totale symbiose avec lui. Si cela ne fonctionne pas, il faut savoir changer le binôme.* » Lorsque sonnera enfin l'heure de la réforme après de bons et loyaux services - vers l'âge de 8 à 10 ans maximum - les chiens seront autorisés à partir dans le civil à la stricte condition d'être en parfaite santé et ne pas présenter de dangerosité particulière. Ils seront alors cédés gratuitement à leur dernier maître et pourront vivre leur « vraie vie » de chien durant une retraite bien méritée.

ÉRIC DUMOULIN



© A. Dumoutier/Ville de Reims

▲ 8 mai 2018, lors de l'anniversaire de la victoire de 1945, place de la République, à Paris.



© Elise Foucaud/ECPAD/Défense

▲ Opération de reconnaissance.

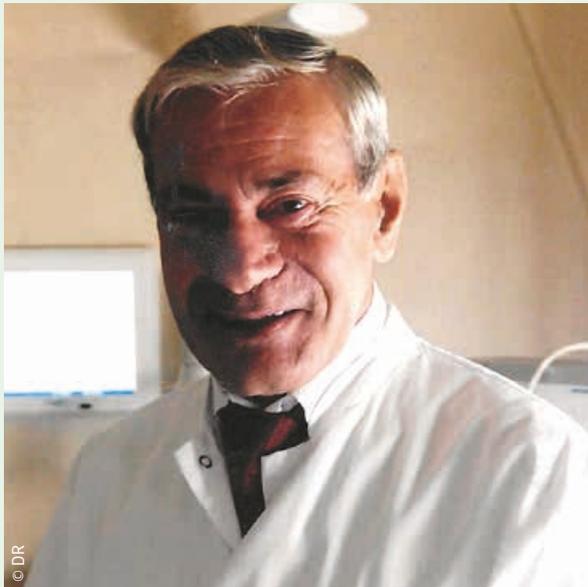


© DR

▲ Lors de l'opération Barkhane au Sahel.

Pour ce numéro, nous avons rencontré les professeurs Michel Maille et Jean-Michel Mazaux, tous deux membres du Comité scientifique de notre Fondation. *Entretiens.*

Professeur Michel Maille : histoire d'une passion



Comment est née votre vocation pour l'ophtalmologie ?

Elle est née presque par hasard. Enfant, j'étais surtout très impressionné par les avions de chasse qui passaient au-dessus de notre maison. Mon cursus universitaire m'a ensuite orienté vers l'ophtalmologie – spécialité non enseignée à l'époque à la faculté mais qui me paraissait importante pour un futur médecin de l'armée de l'Air – et pour laquelle j'ai immédiatement eu un coup de foudre. Ses aspects chirurgicaux, médicaux et physiologiques me passionnaient.

Quid de votre parcours professionnel ?

Après des études à la fois classiques et scientifiques au lycée de Toulon, j'ai intégré l'École de santé militaire à Lyon, option armée de l'Air. Puis, j'ai choisi

la carrière hospitalière militaire avec, en fin de cursus, la réussite au concours d'agrégation en chirurgie spéciale et physiopathologie sensorielle aérospatiale (section ophtalmologie et physiopathologie sensorielle). Cela explique les deux grands pôles d'intérêt qui ont marqué mon parcours. D'une part, la traumatologie ophtalmologique, en particulier de guerre (on retrouve 30% d'atteintes oculaires dans ce type de traumatisme) que j'ai été amené à traiter aux Hôpitaux d'Instruction des Armées Bégin puis Percy. D'autre part, l'étude de la performance visuelle non seulement chez les pilotes ou les sportifs de haut niveau mais aussi chez les handicapés visuels avec mon maître le professeur Christian Corbé, pionnier dans la compréhension et la prise en charge des malvoyants. À la retraite depuis 2009, j'ai conservé une vacation à l'Institution nationale des Invalides, haut lieu de mémoire et symbole de l'attachement de la Nation au devoir de réparation.

Pourquoi cet engagement auprès de la Fondation ?

C'est avec une immense fierté que j'ai accepté de remplacer à sa demande le professeur Corbé au Comité scientifique des Gueules Cassées. Au-delà de son intérêt historique (il suffit de voir les moulages en cire de Gueules Cassées au musée du Service de Santé des Armées au Val-de-Grâce créé pendant la guerre de 14-18), il me paraît particulièrement important de perpétuer cette tradition en aidant financièrement les équipes de recherche susceptibles d'améliorer la prise en charge des blessés de la face et de la tête.

Professeur Jean-Michel Mazaux : une vie au service des traumatisés crâniens



Comment êtes-vous devenu médecin ?

Tout simplement grâce aux conseils de mes frères et sœurs, à qui je dois une fière chandelle. J'ai très vite été attiré par la neurologie et ai effectué mon internat avec mon ami Michel Barat sous la houlette du professeur Arné. Nous avons notamment étudié les aphasies – ou troubles du langage – avant de nous spécialiser dans la rééducation des traumatismes crâniens. J'ai été nommé chef de clinique en 1977, professeur agrégé en 1982 et chef de service en 2004... Toute ma carrière s'étant déroulée au CHU de Bordeaux.

Votre parcours a pris une dimension très internationale...

En effet, j'ai presque plus travaillé avec des collègues étrangers que français. Tout a vraiment com-

mencé en 1997 avec une formation diplômante d'un an au New York Medical Center. Puis, à compter des années 2000, j'ai développé des programmes de recherche avec les USA et surtout avec le ministère des Affaires sociales du Québec (le ministre voulait me garder !) avant de lancer des projets collaboratifs avec la Pologne ou encore l'Italie. C'est d'ailleurs dans ce cadre que j'ai rencontré les Gueules Cassées. J'étais chargé en 2001 d'organiser une conférence internationale de consensus consacrée à l'éveil des traumatisés crâniens. Or, ce type d'événement nécessite des fonds importants... D'où l'idée d'aller sonner à la porte de la Fondation qui m'a accueilli à bras ouverts !

Quelle est votre relation avec la Fondation ?

J'y suis entré par l'entremise du docteur François-Guy Hourtoulle, lui-même gravement blessé à la tête en Indochine en tant que médecin aspirant. Il était en outre passionné d'histoire napoléonienne. À mes yeux, la Fondation et son Comité scientifique se résumait au travers de quatre mots clés. Rigueur tout d'abord : les dossiers sont traités avec méthode et sérieux, sans contournements ni petits arrangements. Ouverture d'esprit ensuite : j'aime l'idée de donner leur chance à de jeunes inconnus et de soutenir des programmes parfois éloignés de la « doctrine » des institutions médicales officielles. Altérité en troisième lieu : le respect de l'autre est total quelle que soit sa fonction ou son statut. Camaraderie enfin : l'état d'esprit qui règne est bienveillant, sans jalousie ni arrière-pensées. Nous sommes simplement une bande de copains qui avons plaisir à nous retrouver tout en travaillant sérieusement.

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉRIC DUMOULIN

L'organisation de la Fondation des « Gueules Cassées »

Le Conseil d'administration

1^{ER} COLLÈGE - COLLÈGE DES « FONDATEURS »

Général (2s) Hubert Chauchart du Mottay *Président*
 Général (2s) Bertrand de Lapresle *Secrétaire du Conseil*
 Général (2s) Luc Beaussant
 Général (2s) Jacques Montchanin
 Henri Denys de Bonnaventure

2^E COLLÈGE - COLLÈGE DES TUTELLES

Jean-Paul Holz *représente le ministre de l'Action et des Comptes publics*
 Médecin général inspecteur Didier Lagarde *représente la ministre des Armées*
 Préfet Patrice Molle *représente le ministre de l'Intérieur*

3^E COLLÈGE - COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Dr Marie-Andrée Roze-Pellat *Vice-présidente. Membre titulaire de l'Académie nationale de chirurgie dentaire*
 Michel Jacquet *Trésorier*
 Bernard Viallatoux
 Christophe Blanchard-Dignac

COMITÉ D'HONNEUR

Marie-Hélène Mouneyrat

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Olivier Roussel *Secrétaire général oroussel@gueules-cassees.asso.fr*
 Anne Doutremepuich *Assistante adoutremepuich@gueules-cassees.asso.fr*

Le Comité scientifique

PRÉSIDENT

Pr Jacques Philippon *Neurochirurgie. Membre de l'Académie de médecine*

VICE-PRÉSIDENT

Pr Jean-Louis Blanc *Chirurgie maxillo-faciale*

MEMBRES

Pr Pierre Bonfils *ORL - Chirurgie cervico-faciale*
 Pr Fabienne Braye *Chirurgie plastique*
 Pr Catherine Chaussain *Biologie*
 Pr Marie-Dominique Colas *Psychiatrie*
 Pr Olivier Langeron *Anesthésie - Réanimation*
 Pr Eric Lapeyre *Médecine physique et réadaptation*
 Pr Phuc Le Hoang *Ophtalmologie*
 Dr François-Xavier Long *ORL - Chirurgie maxillo-faciale*
 Pr Michel Maille *Ophtalmologie*
 Pr Jean-François Mathé *Médecine physique et réadaptation*
 Pr Jean-Michel Mazaux *Médecine physique et réadaptation*
 Dr Jean-Pierre Reynaud *Chirurgie plastique*
 Pr François Siberchicot *Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie*

Christophe Blanchard-Dignac, nouvel administrateur de la Fondation

Christophe Blanchard-Dignac a rejoint le Conseil d'administration de la Fondation des « Gueules Cassées ». Il a été élu administrateur, lors de la séance du Conseil du 16 juin 2020, au sein du collège des personnalités qualifiées à la suite de la démission du général Droniou.

Né à Bordeaux en 1953, diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, titulaire d'un diplôme d'études supérieures de Droit public, cet ancien élève de l'École nationale d'Administration rejoint en 1979 la direction du Budget au ministère de l'Économie et des Finances.

Entre 1983 et 1985, il travaille à la Caisse Nationale du Crédit Agricole. De 1986 à 1988, il est conseiller budgétaire du ministre d'État, ministre de l'Économie, des Finances et de la Privatisation. Entre 1988 et 1994, il occupe les postes de sous-directeur puis directeur adjoint à la direction du Budget, en charge notamment du secteur public, des interventions économiques et du budget de la recherche.

Directeur-général adjoint de La Poste et conseiller du président de cette entreprise de 1994 à 1995, il est rappelé en juin 1995 au ministère de l'Économie et des Finances en tant que directeur du Budget où il restera jusqu'en octobre 2000, après avoir assuré la qualification budgétaire de la France pour l'euro. Au cours de la même période, il siège au Conseil d'administration de plusieurs grandes entreprises publiques (EDF, Air France, SNCF, France Telecom) ainsi qu'au Comité à l'énergie atomique et au Conseil d'administration du CNRS.

Nommé président-directeur général de la Française des Jeux en octobre 2000, il est, à deux reprises, renouvelé à la tête de cette entreprise jusqu'en octobre 2014. La Française des Jeux est progressivement devenue la deuxième loterie européenne et la quatrième loterie mondiale. Il est alors membre des comités exécutifs de l'association mondiale des loteries (WLA) et de l'association européenne (EL), dont il est vice-président en charge des affaires publiques de 2004 à 2014.

Jusqu'en février 2020, il est conseiller-maître en service extraordinaire à la Cour des comptes, affecté à la troisième chambre, pour contrôler le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que celui de la culture et de la communication.

De 2004 à 2010, il est membre du Conseil économique, social et environnemental et élu au bureau de cette assemblée. Il a également été membre du Conseil d'administration du Centre national pour le développement du sport (CNDS) de 2006 à 2013. De 2014 à 2017, il préside la Fondation de l'université de Bordeaux. Depuis 2016, il préside la coordination des Associations de défense du bois de Boulogne.

Christophe Blanchard-Dignac est chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur et officier de l'Ordre national du Mérite.

Olivier Roussel, notre directeur général et représentant de l'UBFT au sein du Conseil d'administration de la Française des Jeux, a su nouer avec Christophe



© Lebedinsky/Challenges

Blanchard-Dignac, durant les 14 années de sa présidence de la société, une véritable relation de confiance basée sur le respect des actionnaires historiques de FDJ que sont les Gueules Cassées et la Fédération nationale André Maginot. C'est pourquoi l'UBFT a proposé au Conseil d'administration de FDJ que Christophe Blanchard-Dignac, à la fin de son mandat, soit fait président d'honneur de La Française des Jeux... et l'a nommé membre d'honneur des Gueules Cassées!

Le général Chauchart du Mottay, président de la Fondation, qui avait le souhait déjà ancien de pouvoir accueillir Christophe Blanchard-Dignac, lui souhaite, au nom de tous les administrateurs, la bienvenue et le remercie de l'éclairage et de l'impulsion qu'il saura apporter, aux côtés de ses collègues membres du Conseil, de par son impressionnante carrière, à la gouvernance de la Fondation des « Gueules Cassées ».

Entre les lignes

LES PETITES HISTOIRES DE L'HISTOIRE

LA CASQUETTE DU « PÈRE BUGEAUD »



Thomas Robert Bugeaud, marquis de La Piconnerie, duc d'Isly, Maréchal de France (1784 - 1849), vaillant combattant des guerres napoléoniennes, poursuit sa carrière militaire puis politique sous la Restauration et la Monarchie de Juillet jusqu'en 1848. En 1836, il joue un rôle décisif - souvent contesté quant à ses méthodes - dans la colonisation de l'Algérie dont il est nommé gouverneur général en 1840. Une nuit, les troupes d'Abd-El-Kader font feu sur le bataillon des zouaves. Bugeaud parvient à repousser l'assaut mais ressort de la bataille juste coiffé d'un simple bonnet de coton paysan, déclenchant l'hilarité. Il réclame sa casquette, déjà fameuse par son originalité et tous relaient sa demande par de sonores « *La casquette, la casquette du Maréchal!* » Le lendemain, quand les



© Fernando Da Silva

clairons sonnent la marche, le bataillon chante en chœur :
*As-tu vu la casquette, la casquette,
 As-tu vu la casquette au père Bugeaud?
 Elle est faite la casquette, la casquette,*

*Elle est faite avec du poil de chameau.
 Dès lors, la fanfare de la marche ne s'appellera plus que « La casquette du père Bugeaud » et le rendra peut-être plus célèbre que ses faits d'armes.*

« LA SCIENCE N'A PAS DE PATRIE »

Louis Pasteur

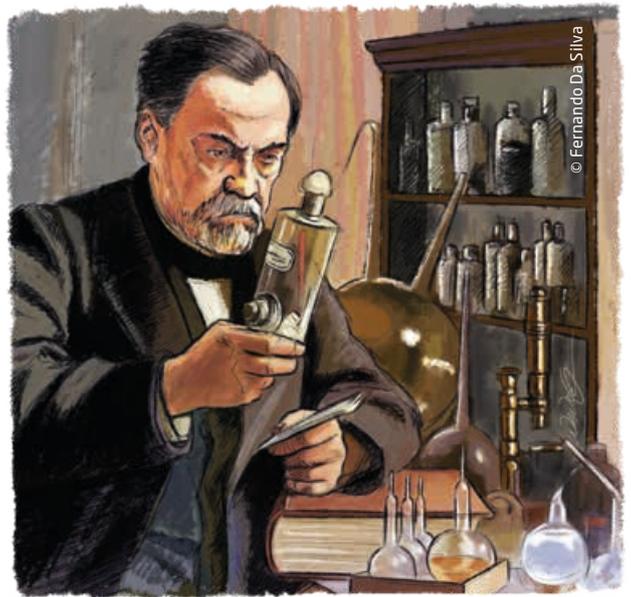
« Je me sens pénétré de deux impressions profondes : la première c'est que la science n'a pas de patrie, la seconde [...] c'est (qu'elle) doit être la plus haute personnification de la patrie. La science n'a pas de patrie, parce que le savoir est le patrimoine de l'humanité [...] Luttons donc dans le champ pacifique de la science pour la prééminence de nos patries respectives. »

DISCOURS POUR L'INAUGURATION DE L'INSTITUT PASTEUR,
14 NOVEMBRE 1888

Durant la III^e République, de grands savants assurent la notoriété de la France en matière scientifique, tels Louis Pasteur, Marcellin Berthelot ou Claude Bernard, l'enseignement supérieur se professionnalise et la recherche progresse à pas de géant. Si, depuis le Moyen Âge, savants, philosophes et scientifiques échangent déjà leur savoir par-delà les frontières, l'internationalisation soutenue par l'humanisme devient

une notion clé dans le monde scientifique. Particulièrement après les deux guerres mondiales du XX^e siècle, les chercheurs du monde entier ne cesseront de partager recherches et expériences. Si le financement national est sollicité au nom de la patrie et de la compétition avec les autres pays, le financement étranger est accueilli au nom du caractère inter-

national de la science. Pasteur avait eu la prescience de cette dualité en disant dans ce même discours de 1888 : « Si la science n'a pas de patrie, l'homme de science doit en avoir une, et c'est à elle qu'il doit reporter l'influence que ses travaux peuvent avoir dans le monde. »



© Fernando Da Silva

CHASSÉS-CROISÉS DE CENDRES AU PANTHÉON

Bâtie dès 1758 par l'architecte Soufflot sur le vœu de Louis XV, la nouvelle église Sainte-Geneviève à Paris est dédiée au culte des grands hommes par un décret de l'Assemblée nationale du 4 avril 1791. Le comte de Mirabeau, mort deux jours plus tôt, entre le premier au Panthéon. La même année, les cendres de Voltaire y sont transférées suivies, trois ans plus tard, par celles de Rousseau. Eux y demeurent toujours, contrairement à Mirabeau accusé d'avoir joué double jeu avec Louis XVI. Expulsé en 1794, il est remplacé sur l'instant par Marat... éjecté à son tour en 1795. Le député Le Peletier et le général Dampierre connaissent le même sort au gré de leurs grâces puis disgrâces.



© Fernando Da Silva

Napoléon 1^{er} accorde une large place aux militaires en « panthéonisant » nombre de ses frères d'armes ultérieurement rejoints par des figures républicaines comme Jaurès, Hugo, Zola et des savants comme Berthelot puis les époux Curie. Pasteur, lui, n'ira jamais, son épouse préférant au temple républicain l'humilité de son Institut. En 1915, pour redonner souffle au patriotisme, le président Poincaré signe l'acte d'inhumation de Rouget de Lisle, père de la *Marseillaise*. La procession s'ébranle mais les parlementaires sont trop occupés pour donner leur aval. Rouget reste aux Invalides... où il attend toujours.

Portrait

Arnaud et David,
frères de sang
et d'armes

Arnaud Berti
en 2011, après un
saut à Djibouti.

L'armée était leur vocation et leur vie. Parachutistes dans les forces spéciales, ils ont tous deux pris le virage de la reconversion en 2018, pour des raisons différentes et chacun à sa manière, mais toujours unis autour des mêmes valeurs. Portrait en miroir de deux frères de sang et d'armes.

Arnaud est l'aîné des deux, de sept ans plus âgé que le cadet David. Issus d'une fratrie de quatre, ils ont tous été « *baignés dès l'enfance dans le bain militaire* », par leur père, le capitaine Danilo, parachutiste dans les troupes de marine, qui leur parlait déjà des Gueules Cassées. Éric, le frère aîné, fera carrière militaire également, en tant qu'infirmier au sein du 3^e RPIMa et au 13^e RDP. Zaïre, Sénégal, Ile de La

Réunion, ils vivent leur enfance ici et là en fonction des affectations paternelles. Arnaud et David s'engagent tous deux volontaires au 1^{er} régiment de parachutistes d'infanterie de marine à Bayonne. « *Notre rêve aurait été de sauter tous les trois ensemble, notre père et nous, mais nous n'y serons jamais parvenus.* » Arnaud, engagé en 1997, effectue la totalité de son cursus dans l'armée de Terre, passe par l'École des sous-officiers

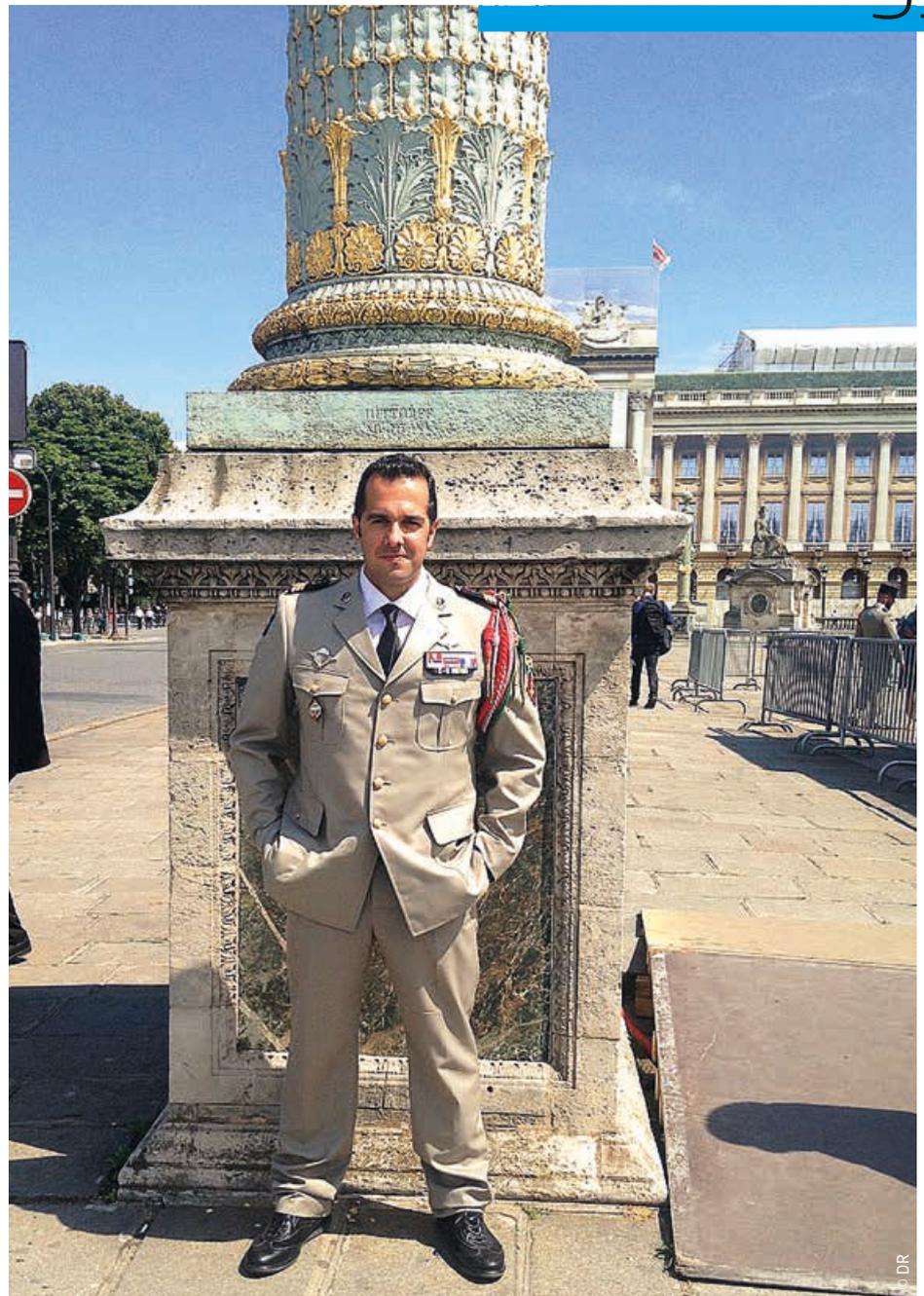
de Saint-Maixent, puis se spécialise pour intégrer la section des tireurs d'élite spécialisés en 2001, et devient chef de trinôme. En 2003, il suit le stage de chuteur opérationnel à l'École des troupes aéroportées de Pau et sa vocation comme son « *goût de ces sensations* » se confirment. « *Dès le départ, j'avais pour objectif d'intégrer les forces spéciales en devenant chuteur opérationnel.* » Comme ce sera le cas pour

ses frères, son propre père lui remet son brevet de parachutiste puis son brevet de chuteur. En parallèle, il participe à plusieurs missions au Kosovo, en Yougoslavie, en Centrafrique, au Gabon, en Côte d'Ivoire...

David, en 2004, suit également le cursus des forces spéciales et passe son diplôme Recherche aéroportée et actions spéciales. Il intègre la 2^e compagnie RAPAS. Peu connue, cette branche des forces spéciales possède des compétences bien particulières alliant autonomie, initiative et silence afin d'opérer efficacement derrière les lignes ennemies.

Une nouvelle pratique des combats

Mais les combats tels qu'ils se pratiquaient auparavant et dont ils entendaient parler étant enfants, guerre de désert ou des Balkans essentiellement menées dans le cadre de coups d'États, ne sont plus ceux qu'ils découvrent, une génération plus tard. Le terrorisme à l'échelle mondiale est une nouvelle donne. « À partir des attentats de 2001, la vision des combats change totalement. Il ne s'agit plus de l'affrontement des bleus contre les verts à armes égales, avantage à celui qui mettra en œuvre la meilleure tactique. Désormais, l'ennemi ne va plus au contact. Au contraire, il se cache », témoignent-ils. L'adjudant Arnaud commence dès lors à Bayonne un cursus Contre-terrorisme et libération d'otages. Une formation en perpétuelle évolution où la remise en cause est permanente, sans cesse enrichie par le retour d'expériences. C'est en Afghanistan qu'il découvre la réalité de ces nouvelles pratiques. Il a 27 ans et passe six mois dans ce pays qui marque également profondément le sergent-chef David lorsqu'il y est envoyé : « Un pays vaste, d'une beauté majestueuse, qui contraste avec la noirceur que l'on perçoit



En 2016, David Berti lors de l'invitation des blessés pendant les commémorations du 14-Juillet.

dans le regard de l'ennemi, véritable adversaire guerrier à notre hauteur. Il ajoute : Nous avons tous laissé une part de nous-mêmes là-bas. »

Outre l'Afghanistan, Arnaud est envoyé en Côte d'Ivoire par deux fois et en Centrafrique. « Ces années ont été les plus heureuses de ma vie militaire. Le principe des groupes de commandos d'action spéciale rassemblant une dizaine

d'hommes de même âge, très soudés, est extraordinairement fort. Nous étions des frères et pensions plus aux autres qu'à nous-mêmes. » « Une meute de mâles alpha qui ne pense qu'à protéger ses membres », renchérit David. Entre-temps, Arnaud s'est marié et son épouse attend bientôt leur premier enfant. « Elle a toujours su quelle était

suite page 34



A Arnaud Berti a intégré une brigade VTT de la police municipale de Nice.

ma vocation. Elle-même petite-fille d'un gendarme et d'un militaire, elle comprenait et avait confiance. Je crois qu'elle n'a jamais été inquiète. » Les deux hommes manifestent leur totale reconnaissance, pour leur soutien et leur abnégation, à ces compagnes qui « vivent tous les désavantages du mariage et du célibat » conjugués. Mais en attendant, tous deux poursuivent sur ce chemin.

« J'ai souvent croisé mon frère, et ses anciens compagnons ont été mes formateurs, dit David. C'était rassurant et motivant de le savoir là, mais pas toujours facile. Dans l'esprit de certains, si je réussissais c'était grâce à lui mais si je manquais... on me mettait face à ce qu'il penserait de moi. Être le petit frère d'un super élite n'a pas toujours été un atout mais en même temps, j'ai dû forger mon autonomie et me challenger ! »

« Notre rêve aurait été de sauter tous les trois ensemble, notre père et nous, mais nous n'y serons jamais parvenus. »

DAVID ET ARNAUD BERTI

D'autres perspectives à envisager

L'adjudant Arnaud obtient en 2008 son Brevet supérieur de technicien de l'armée de Terre. Pas le meilleur souvenir que cette « période de bachotage » pour un homme de terrain, mais il en reconnaît aujourd'hui les bienfaits. Heureusement, il retourne à l'action et passe sa certification chute opérationnelle avec ouverture à très grande altitude, sous oxygène (SOTGH). Muté en famille à La Réunion, il dit vivre « des vacances » pendant deux ans. « J'ai pu

profiter de la vie de famille, de mon fils aîné et de celui qui naîtrait pendant cette période, mais l'opérationnel et le groupe me manquaient, j'avais besoin d'y retourner. » Il reprend les missions, devient pilote tandem. Reste très discret sur ses blessures diverses, notamment un traumatisme auditif...

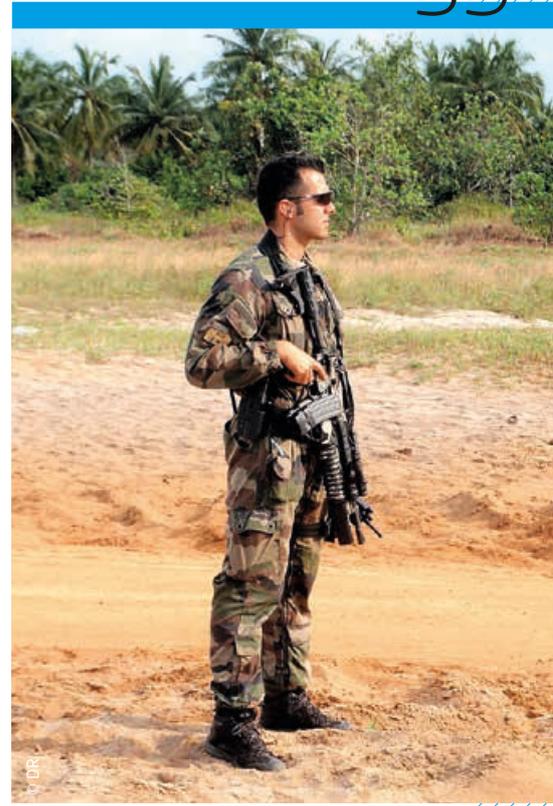
Pendant ce temps, le sergent-chef David enchaîne lui aussi les missions : Tchad puis Liban en 2007 et 2008, Côte d'Ivoire et Afghanistan en 2009 et 2010. Il passe deux ans en Guyane, avec de sérieux « accrochages » dans la jungle.

Pour lui, ce n'est pas de tout repos et il sourit en évoquant leurs expériences bien différentes du séjour outre-mer... En 2013, David part en opérations en Centrafrique. Mais en 2014, il est gravement blessé lors d'une chute d'hélicoptère : traumatismes crâniens et médullaires. Rapatrié en 24 heures, il est d'abord soigné à l'HIA du Val-de-Grâce à Paris puis à l'HIA Robert Picqué, en Gironde. David exprime toute sa reconnaissance au docteur Tiphaine Lagadec : « Elle m'a sauvé », dit-il. Durant ses cinquante semaines d'hospitalisation, il ne pense qu'à une chose : repartir vite en opérations. Il vit cette blessure comme un échec. Pour les deux frères, l'armée est la seule ligne de mire. Alors qu'il est envoyé au Mali en février 2013, l'adjudant Arnaud sent, en parlant avec son épouse restée en France avec les deux enfants en bas âge, qu'il va devoir penser à la reconversion. « Ce fut la décision la plus difficile de ma vie », avoue-t-il. Nous sommes en 2015, il a 38 ans et encore beaucoup de potentiel, doté « d'une formation longue et onéreuse

dont nous sommes peu nombreux à bénéficier ». Un homme aussi bien formé ne se lâche pas comme ça et sa décision de quitter les rangs n'est pas facile à accepter pour l'armée non plus. Soudain, tout bascule dans l'inconnu : « Tant qu'on est à l'armée, on est chouchouté, tout est parfaitement organisé, l'objectif d'évolution est clair, on imagine aller ainsi jusqu'à la retraite. Je n'avais pas d'autre vocation... » Quelle orientation choisir ?

L'heure de la reconversion

De son côté, le sergent-chef David est malheureusement déclaré inapte. Il ne peut plus utiliser sa jambe gauche. En 2016, il reprend du service au 1^{er} RPIMA, au sein du Bureau environnement humain, pour la gestion des blessés. « On se donne corps et âme aux autres. » Il participe aux Marine Corps Trials aux États-Unis, deux années consécutives. Mais il souffre du syndrome du stress post-traumatique et rechute. Il est alors suivi par le centre CAPSYVI, Centre aquitain de psychothérapie des victimes



 David, lors d'une mission en Côte d'Ivoire.

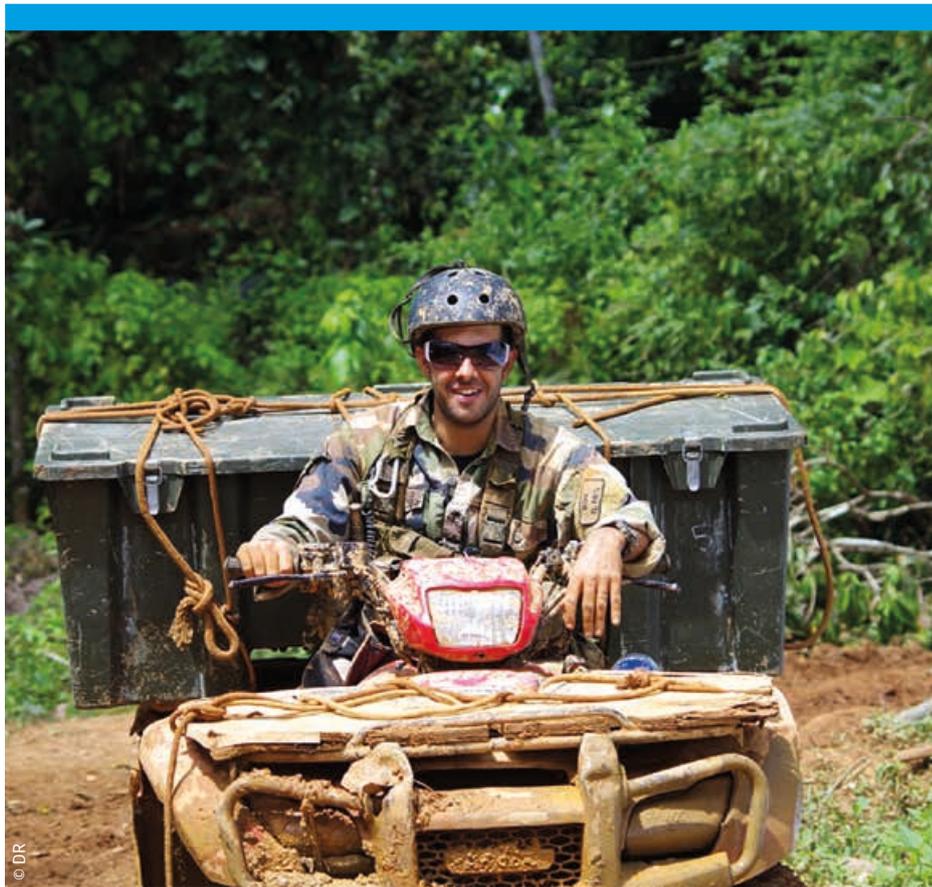
à Anglet, « qui fait un travail remarquable pour nous permettre de remettre les planètes dans l'alignement et d'affronter la mémoire du trauma grâce à une méthode adaptée à chaque patient ». L'objectif de David est alors de se reconverter dans l'instruction spécialisée, « un Graal », mais il lui faudrait encore s'absenter souvent.

En accord avec ses médecins, étant jeune père, il privilégie sa famille qui a également souffert de ces années difficiles. Il décide de suivre une fois encore la voie de la reconversion paternelle dans la rénovation du bâtiment. Ce métier lui plaît, lui manquent seulement des compétences en électricité. Il demande le financement d'une formation du type Bac pro à l'ONAC mais, au tout dernier moment, ne l'obtient pas. Il se tourne en urgence vers l'Association des Gueules Cassées qui instruit immédiatement son dossier, lui permettant de démarrer sa formation.



 Opération camouflage pour David. 2011.

L'adjudant Arnaud, une fois sa démission de l'armée remise, est lui aussi en recherche de reconversion. Il tente les Douanes, cherche une formation multi-services, tout en « *conduisant des camions pour une société de transport et en faisant du chantier pour nourrir la famille* ». Puis, par le hasard d'une rencontre avec un ancien camarade, Patrice, entré dans la Police municipale à Nice, cette piste se présente à lui. En 2018, il part donc à l'École de police de Nîmes. « *Il fallait tout reprendre à zéro ou presque* », mais l'enjeu correspond à ses valeurs citoyennes et d'engagement. « *C'était une nouvelle carrière qui s'ouvrait, avec une forte technicité, de l'autonomie et de la confiance, une ambiance qui me rappelait celle que j'aimais à l'armée.* » L'adjudant, devenu gardien brigadier dans la Police municipale à Nice, intègre une brigade VTT. « *Je n'ai pas peur des intempéries, ne pas être confiné dans une voiture me va très bien aussi!* » Nice se remet alors difficilement de l'attentat terroriste du 14 juillet 2016 et des hommes de la trempe et de la rigueur d'Arnaud sont précieux. Tout en effectuant sa mission de policier intervenant sur les flagrants délits, attaques à main armée, accidents, incendies, il s'attache à la dimension de proximité auprès de la population. « *Sur mon parcours, aller sonner à la porte d'une personne isolée, âgée, pour prendre des nouvelles, savoir si elle a besoin de quelque chose fait aussi partie de ma manière de considérer ma fonction.* » Donner de soi, protéger les autres reste une valeur ancrée en ces deux frères. « *La société est devenue égoïste, c'est le royaume du chacun pour soi* », ajoute David qui, alors que nous commençons notre entretien téléphonique, s'interrompt un instant pour renseigner quelqu'un dans la rue...



▲ David, en 2013.

« *Lorsque j'ai vu ce que l'Association avait fait pour mon frère, j'ai décidé de m'impliquer. De rendre ce qui nous était donné.* »

ARNAUD BERTI

Pour le bien des autres...

L'Association des Gueules Cassées est à leurs yeux emblématique d'un véritable et rare esprit de solidarité. « *Lorsque j'ai vu ce que l'Association avait fait pour mon frère, j'ai décidé de m'impliquer. De rendre ce qui nous était donné.* » Arnaud postule auprès du délégué départemental des Alpes-Maritimes, Frédéric Durini. Il se met à son service et lui propose d'être suppléant. Il sera admis comme porte-drapeau de la délégation PACA des Gueules Cassées en décembre 2019 et attend avec émotion et impatience de se voir remettre le drapeau que le confinement issu de l'épidémie de la Covid-19 ne lui a pas permis de recevoir.

En attendant, il porte déjà les valeurs et la parole de l'Association auprès de ses camarades policiers et anciens camarades militaires pour contribuer à la faire connaître. « *J'ai du temps maintenant, autant le consacrer à faire le bien.* » David est désormais électricien chez Enedis où il supervise les équipes de pose de compteurs, un travail dans lequel il se sent parfaitement à sa place et reconnu par ses supérieurs. « *Je ne remercierai jamais assez l'UBFT pour ce qu'elle a fait pour moi* », conclut celui qui, on peut en être certain, connaît comme son frère aîné la valeur des actes et de la parole.

ISABELLE COUSTEIL

Culture

QUAND CESSENT LES COMBATS

DE PIERRE BISBAL *DIT* GOURDAN

Livre

Quand cessent les combats s'ouvre devant le soldat le temps difficile de la paix. Il doit retrouver sa place et parfois la reconquérir. Il se heurte à un présent qui ne l'a pas attendu, quand il ne lui reproche pas son passé. De Henri qui refuse une dot conséquente à Gilbert découvrant qui est Armande, en passant par un patron de bordel et les Lucky Strike d'un légionnaire, on suit le retour de ces militaires. Ces douze nouvelles prenantes s'inscrivent dans deux époques : après l'armistice de 1918 et après la victoire de 1945.

Pierre Bisbal est membre des *Brothers In Arms* (Military Moto Club), une association de militaires et d'anciens militaires passionnés de motos Harley-Davidson, très attachés à l'entraide et au devoir de mémoire.

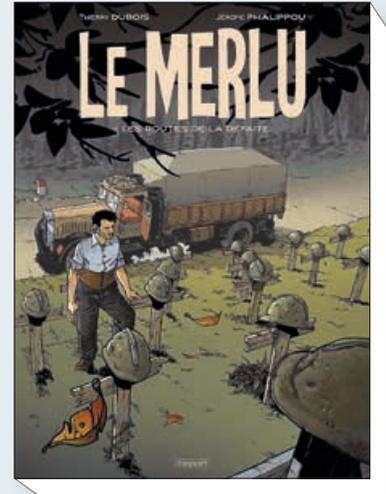


Éditions L'Harmattan
www.editions-harmattan.fr
232 pages

BD

LE MERLU

DE THIÉRRY DUBOIS
ET JÉRÔME PHALIPPOU



Scénario : Thierry Dubois
Dessins : Jérôme Phalippou

Éditions Paquet
www.editionspaquet.com
48 pages

Tome 1. Les routes de la défaite

Mai 1940, l'exode, une colonne de camions tente de monter au front. Mais la percée allemande est trop forte. La troupe est faite prisonnière. Pour Georges Colin, soldat de 25 ans, il n'est pas question de moisir dans les camps. À la première occasion, il s'évade et rentre chez lui, tant bien que mal. L'armistice est signé. L'occupation commence. La petite entreprise familiale de transport est réduite à néant, ou presque. Il faudra plus que du courage pour relancer l'activité. Quand on conduit un camion, et que l'on passe régulièrement la ligne de démarcation, on intéresse bien du monde.



Film DES HOMMES

DE LUCAS BELVAUX

C'est un film sur la mémoire, les souvenirs, les cicatrices. Pour ceux qui en sont revenus, cette guerre ne s'est jamais terminée parce qu'on ne l'a jamais nommée, jamais considérée comme telle. Comme s'ils ne s'étaient jamais battus. On dit souvent que les anciens d'Algérie n'ont pas raconté, il est probable que personne ne voulait les entendre.

Ce sont les flash-backs, les soliloques, le récit non chronologique au fil de la pensée. Mais au-delà de ça, ce sont les thèmes développés : la confrontation des destins individuels avec la grande Histoire, les souvenirs, la culpabilité, les blessures secrètes et les marques indélébiles que la guerre laisse dans les consciences.

Le film interroge sur la façon de raconter cette histoire, comment on l'assume, comment on la transmet, comment on réconcilie les différents récits parce que, évidemment, il y a plusieurs façons de raconter.

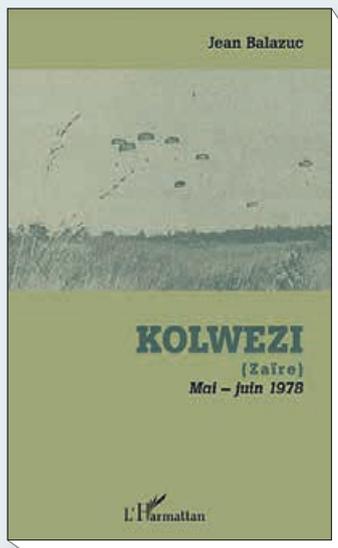
C'est un film politique mais pas un film militant. Idéologiquement, la question de la colonisation est réglée. La guerre est terminée depuis près de soixante ans. L'Histoire a jugé.

Sortie en salles : 11 novembre 2020

Livre

KOLWEZI - MAI-JUIN 1978

DE JEAN BALAZUC



Éditions L'Harmattan
www.editions-harmattan.fr
160 pages

L'intervention française au Shaba a été déclenchée le 18 mai 1978 pour faire face à une situation d'urgence imprévue où la population européenne était en train de se faire massacrer à Kolwezi, à 6 000 kilomètres de la France. Cet engagement, l'opération *Bonite*, a été mené par une unité de la Légion étrangère française, le 2^e régiment étranger de parachutistes (2^e REP), ainsi que par des troupes belges et zairoises. Limitée dans le temps et dans l'espace, l'opération aéroportée sur Kolwezi a une dimension médiatique et psychologique particulièrement significative. L'intégralité des droits d'auteur de ce livre est reversée à l'Entraide légionnaire et à l'Entraide parachutiste.

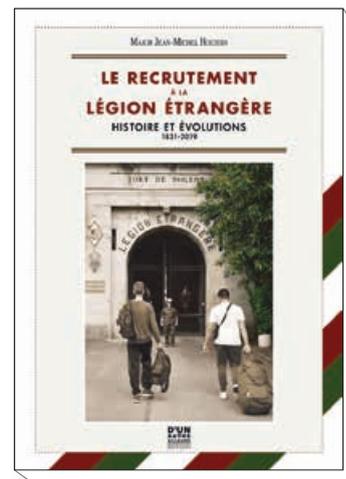
LE RECRUTEMENT À LA LÉGION ÉTRANGÈRE

DU MAJOR JEAN-MICHEL HOUSSIN

Livre

Le recrutement à la Légion étrangère, au long de ses 189 années d'existence, n'a cessé d'évoluer en fonction de nombreux paramètres. L'image d'un aventurier enjôleur et roublard, en quête de rédemption, parcourant les sables et les jungles au gré des guerres, est trop belle pour être passée au filtre de la réalité.

Outre les raisons personnelles qui poussent un jeune homme à franchir le portail de la Légion étrangère, puis à y être admis, il existe également nombre de conditions techniques, administratives et juridiques qui, au fil des périodes de paix et de guerre, ont été primordiales pour permettre la survie et la pérennité de cette institution unique. Ce livre, fruit d'une étude et d'une analyse rigoureuses, restitue avec pragmatisme le fonctionnement et les règles qui ont régi le recrutement au sein de la Légion étrangère depuis 1831, permettant de créer cette unité de combat exemplaire que nous envie le monde entier.



D'Un Autre Ailleurs
Éditions
www.dunautreailleurs.com
204 pages

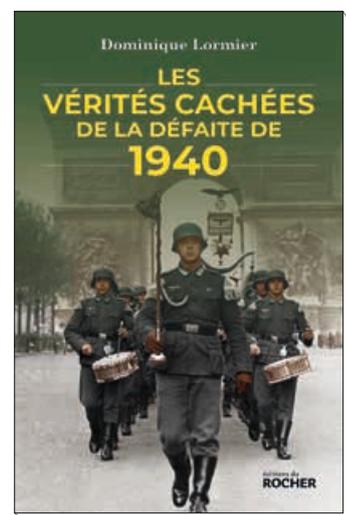
LES VÉRITÉS CACHÉES DE LA DÉFAITE DE 1940

DE DOMINIQUE LORMIER

Livre

Depuis des décennies, la défaite française de 1940 hante toujours la mémoire collective comme un épisode honteux de l'histoire nationale, durant lequel l'armée française se serait effondrée en quelques jours, contre des troupes allemandes surpuissantes et invincibles.

Réalité des forces en présence, erreurs du commandement, résistance militaire héroïque, exploits méconnus, sacrifices oubliés, récits de civils pendant l'exode ou sous les bombardements... Dominique Lormier, comme il l'a fait dans *Les Vérités cachées de la Seconde Guerre mondiale*, a mené une enquête minutieuse. Son livre passionnant, reposant sur des documents et des témoignages inédits, et sur les archives militaires françaises et allemandes, revient sur les véritables raisons de la défaite de 1940 et révèle beaucoup de non-dits sur cette période houleuse qui reste encore à découvrir.



Éditions du Rocher
www.editionsdurocher.fr
336 pages

NOUS ÉTIIONS DES MALGRÉ-NOUS

DE LAURENT PFAADT

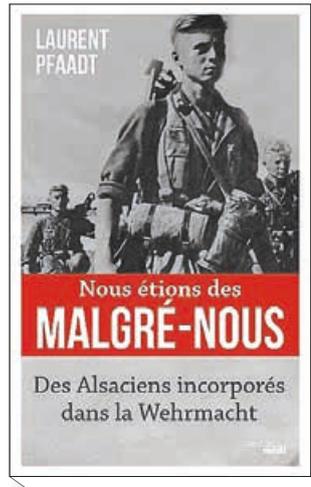
Livre

Trois Alsace. Trois guerres. Trois générations de Guillaume Pfaadt, décimées par les combats. *Malgré-nous* : Alsaciens et Mosellans incorporés de force dans la Wehrmacht et la Waffen SS durant la Seconde Guerre mondiale.

Alors que le patriarche se souvient des conflits armés de 1870, ses fils Henri et Charles s'affrontent dans les tranchées de 1914, de part et d'autre du même champ de bataille; Guillaume, lui, se bat contre la Russie tsariste, et Eugène, le benjamin adoré, est sacrifié.

La génération suivante subit la guerre de 1939-1945 et le nazisme, et voit le fils aîné de Guillaume enrôlé dans la Wehrmacht puis expédié sur le front russe. Pendant ce temps, dans la petite ville de Bischwiller, les femmes inquiètes observent le défilé des uniformes, doivent se plier aux restrictions allemandes et attendent en vain des nouvelles des leurs.

Dans ce récit haletant, Laurent Pfaadt retrace la saga de sa famille où la petite histoire côtoie la grande.



Le Cherche Midi
www.lisez.com
304 pages

LE TRONÇON DU GLAIVE

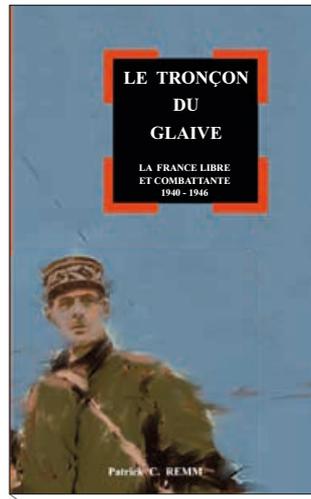
DE PATRICK C. REMM

Livre

L'histoire de la France Libre commence par le refus d'un général inconnu d'admettre la défaite de son pays et la capitulation devant l'ennemi. De Londres, après son appel à la résistance du 18 juin 1940, il proclame : «Ceux qui avaient le devoir de manier l'épée de la France l'ont laissé tomber, brisée, moi, j'ai ramassé le tronçon du glaive.» Plus qu'un discours c'est une exhortation à reprendre les armes!

L'auteur remet en perspective l'aventure de ce général "rebelle" et de la poignée de femmes et d'hommes qui, comme lui, ont décidé de poursuivre le combat. Cet ouvrage décrit les raisons qui ont mené la France à la défaite et à l'occupation. Il retrace les épisodes de la création de la France Libre, la nature de ses rapports avec les Alliés, la préparation de la Libération, avec et contre la Résistance.

Après la Libération, on voit comment le général de Gaulle prit ses distances avec les résistants du Comité National de la Résistance, son accession au pouvoir et les raisons de sa démission le 26 janvier 1946.

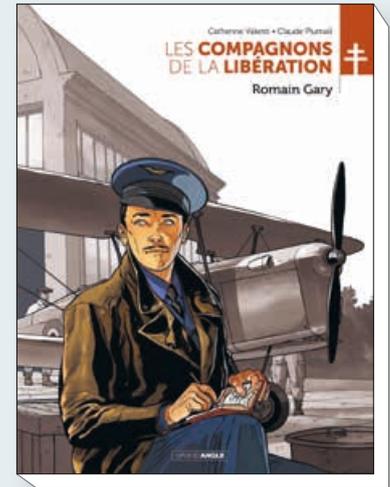


Les éditions le casque et la plume
À commander auprès de l'UBFT
(18 euros par chèque à l'ordre de P. Remm)
550 pages

BD

LES COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION : ROMAIN GARY

DE VALENTI ET PLUMAIL



Scénario : Catherine Valenti
Illustrations : Claude Plumail

Grand Angle
www.angle.fr
56 pages

Avant de devenir un homme de lettres, c'était un homme qui voulait se battre.

Résistant de la première heure, Romain Gary intègre dès juillet 1940 les Forces aériennes françaises libres, en Angleterre, pour combattre l'ennemi nazi. Le 25 janvier 1944, il réussit à bombarder des rampes de lancement de V1 allemands au sud de Saint-Omer, et bien que blessé, parvient à ramener son équipage sain et sauf. De fait d'armes en acte de bravoure, celui qui deviendra compagnon de la Libération et l'un des plus grands écrivains du XX^e siècle, ne poursuit qu'un seul but : rendre son honneur à la France.

Vie associative

Agenda des instances de gouvernance de l'UBFT

27 mai :	Réunion de la commission des aides aux membres Réunion de la commission des admissions	10 septembre :	Assemblée générale
22 juin :	Réunion de la commission des aides aux organismes et institutions	16 septembre :	Réunion du Bureau de l'UBFT
23 juin :	Conseil d'administration de l'UBFT Réunion de la commission des aides aux membres	23 septembre :	Réunion de la commission des aides aux membres Réunion de la commission des admissions
25 août :	Réunion de la commission des aides aux membres	21 octobre :	Réunion de la commission des aides aux organismes et institutions
		22 octobre :	Conseil d'administration de l'UBFT
		24 octobre :	Réunion de la commission des aides aux membres

Soutiens accordés aux organismes et institutions

Sur proposition de la commission des aides aux organismes et institutions, le Conseil d'administration a décidé d'apporter un soutien financier à :

- Hôpital d'Instruction des Armées PERCY (HIA) : financement de 12 brancards de transport ST1-X complets pour la prise en soins des patients civils et militaires atteints d'affection à coronavirus.
- Hôpital d'Instruction des Armées BEGIN (HIA) : financement d'une scie à plâtre avec aspiration afin d'améliorer la qualité de prise en charge des malades militaires.
- Institution Nationale des Invalides : financement du remplacement de la partie « micromoteur » du troisième fauteuil de chirurgie dentaire.
- Association pour la Promotion de la Transfusion Sanguine dans les Armées : soutien financier pour promouvoir la collecte de sang au profit des militaires blessés.
- Association pour la Promotion de la Transfusion Sanguine dans les Armées : financement d'une sertisseuse permettant la mise aux normes des opérations obligatoires de sertissage des flacons de plasma lyophilisé.
- Association pour le Développement des Œuvres d'Entraide dans l'Armée (ADO) : soutien financier apporté aux familles endeuillées de militaires.
- Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides : financement de projets sportifs ayant pour but la reconstruction et la réinsertion de militaires handicapés.
- Les Rencontres Militaires Blessures et Sports (RMBS) : partenaire des 9^e RMBS ayant pour objectif la reconstruction morale et sociale des militaires blessés au combat ou en service.
- Solidarité Défense : financement d'actions au profit de militaires blessés et des familles endeuillées, ainsi que la réalisation de colis de Noël pour les militaires en opérations extérieures ou intérieures.
- Association Tournesol - Artistes à l'hôpital : soutien financier permettant l'organisation d'activités artistiques (concerts, spectacles et ateliers) au sein de l'HIA PERCY et de l'Institution Nationale des Invalides (INI).
- Comité du Monument National du Hartmannswillerkopf : soutien à l'Historial dans le cadre du financement engagé pour sa transformation.

En bref

Les nouveaux camarades

93 camarades nous ont rejoints suite à l'avis des commissions des admissions qui se sont réunies le 27 mai 2020 et le 23 septembre 2020 (*voir les noms dans le carnet*). Cela porte à **122** les nouveaux membres qui ont rejoint l'UBFT depuis le début de l'année. Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons les rencontrer en 2021.

Club des centenaires

Bon anniversaire Claire!

Au mois de février, Claire Fontana, veuve de notre camarade Laurent Fontana, a fêté ses 100 ans.

Elle rejoint ainsi notre Club des centenaires qui comporte une trentaine de membres dont 7 parmi nos camarades et 23 parmi les conjoints survivants de nos membres.

Assemblée générale / vote par correspondance

Force est de constater que, malgré nos rappels sur l'importance du vote par correspondance et la jeunesse des nouveaux camarades qui nous rejoignent chaque année, la participation au scrutin reste faible et continue cette année encore de diminuer.

Cette situation est d'autant plus regrettable que les effectifs de l'UBFT augmentent depuis trois années et qu'un nombre de plus en plus important de membres demandent et obtiennent un soutien de l'UBFT.

Voter à l'Assemblée générale, c'est aussi montrer son attachement à l'Union des Blessés de la Face et de la Tête et nous ne pouvons qu'espérer une plus forte mobilisation de chaque Gueule Cassée pour 2021, année du centenaire de notre Association.

Les réunions régionales

L'année 2020, marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19, aura entraîné l'annulation de toutes les réunions régionales. Nous espérons tous nous retrouver en 2021!

DÉLÉGATION CORSE

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine



Le lundi 8 juin 2020, le délégué régional, René Chiaramonti, a représenté l'UBFT à la cérémonie organisée à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine et qui s'est déroulée au Mémorial régional dédié « À la mémoire des Corses morts en Extrême-Orient » à Corte.

Suite à la crise sanitaire, les autorités civiles et militaires ainsi que les associations d'anciens combattants se sont réunies en format restreint pour cette cérémonie.

▲ René Chiaramonti, François Ravier, préfet de Haute-Corse, le docteur Xavier Poli, maire de Corte, et Marguerite Mondoloni, directrice départementale de l'ONACVG de Haute-Corse.



▲ La cérémonie.

NOS JOIES... MARIAGES

Mariage de Camarades

Maxime Siracus

A. 46128

avec **Lyvie-Sleyn Sainte-Hélène**
33390 Anglade

Fredy Stemmelen

A. 46248

avec **Estelle Loureau**
40180 Oeyreluy

Mariage d'enfant de Camarade avec petit-enfant de Camarade

Jean-Vianney Dautrey

FA. 45364

avec **Clémence Reboul**
FA. 45584
75015 Paris

Ont fêté leurs Noces de Palissandre

Jean & Yvonne Keromnes

A. 44733

29460 L'Hôpital Camfrout

Ont fêté leurs Noces de Diamant

Claude & Jeannine Bisson

A. 45449

24750 Champcevinel

Etienne & Joëlle Bruno

A. 45838

56260 Larmor-Plage

René & Monique Chiaramonti

A. 70234

20200 Bastia

Robert & Nicole Cottet-Emard

A. 45911

71530 Fragne-La-Loyere

Pierre & Yvette Hallegouet

A. 44270

56000 Vannes

Ont fêté leurs Noces d'Orchidée

Robert & Marie-Louise Lang

A. 70044

57155 Marly

Gérard & Jeannine Montagne

A. 80865

63500 Issoire

Jean-Thomas & Angèle Paoli

A. 45003

20167 Appietto

Roger & Maria Schnell

A. 44303

68124 Logelbach

François & Danièle Ventaja

A. 45418

64230 Lescar

Alain & Anne-Marie Verrecchia

A. 41611

83320 Carqueiranne

Paul & Juliette Watzki

A. 45272

64290 Gan

Ont fêté leurs Noces d'Or

Patrick & Carmen Decremps

A. 80623

40120 Lencouacq

Jacques & Laure-Marie Guichenev

A. 80740

20220 Santa Reparata di Balagna

Fernand & Irma Huss

A. 44404

67600 Ebersheim

Bruno & Marcelle Kusiak

A. 45795

20215 Venzolasca

*Nos félicitations ainsi que nos vœux
de bonheur les accompagnent.*

NOS ESPÉRANCES... NAISSANCES

*Nous sommes heureux de vous faire
part des naissances suivantes*

Enfants de Camarades

Steven Angama

A. 46510

Naissance de Shany
77270 Villeparisis

Olivier de Gaufridy de Dortan

A. 45568

Naissance de Baudouin
64100 Bayonne

Thomas Santerre

A. 46357

Naissance de Lucie
40230 Tosse

Xavier Theracol

A. 46386

Naissance d'Anaëlle
91390 Morsang-sur-Orge

Sébastien Tiby

A. 45889

Naissance de Sarah
73220 Aiguebelle

Yohan Yazid

A. 46466

Naissance de Liyah
30000 Nîmes

Petit-enfant de Camarade

Frédéric Durini

A. 80520

Naissance de Maélys
06270 Villeneuve-Loubet

*Nous adressons nos vœux de santé
aux heureuses mamans et aux bébés,
ainsi que nos félicitations aux parents,
grands-parents et arrière-grands-parents.*

NOS NOUVEAUX CAMARADES...

Loïc Angole

A. 46598

94160 Saint-Mandé

Florent Arthuys

A. 46597

75019 Paris

Frédéric Ayze

A. 46518

64230 Sauvagnon

Frédéric Baracand

A. 46529

17100 Fontcouverte

Raphaël Barbe

A. 46579
20200 Santa-Maria-di-Lota

Franck Beauchet

A. 46570
64800 Nay

Alexandre Benedetti

A. 46586
65310 Laloubere

Timothé Bernardeau

A. 46530
44000 Nantes

Pierre Billet

A. 46538
64230 Sauvagnon

David Bonetti

A. 46565
51300 Soulanges

Julien Bonneau

A. 46519
65460 Bazet

Jean-Paul Boudsocq

A. 46523
13012 Marseille

Jean-François Brozzoni

A. 46551
63270 Busséol

Éric Burkler

A. 46516
31140 Saint-Loup Cammas

Thierry Busson

A. 46595
31100 Toulouse

Séverine Chevallier

A. 46543
86120 Les Trois Moutiers

Vittorio Conti

A. 46590
64230 Aussevielle

Hervé Couderc

A. 46548
03210 Bresnay

José Da Cruz

A. 46531
25500 Les Fins

Jérôme Da Silva

A. 46584
83000 Toulon

Nicolas Delaplace

A. 46528
01500 Ambérieu-en-Bugey

Yazid Delhroum

A. 46567
31270 Villeneuve-Tolosane

Hugues Delmond

A. 46515
64000 Pau

Ricardo Delperier

A. 46591
31200 Toulouse

Xavier Desruelles

A. 46600
78120 Rambouillet

Sébastien D'Helf

A. 46527
09100 Les Pujols

Papa Moussa Diallo

A. 46514
65000 Tarbes

Baudoin-Charles Djoudi

A. 46545
69002 Lyon

Vincent Dorival

A. 46599
94100 Saint-Maur-des-Fossés

Jacques Douard

A. 46547
64150 Os-Marsillon

Vincent Doussau de Bazignan

A. 46578
32480 Ligardes

Stéphane Dubois

A. 46540
26200 Ancône

Ludovic Dumet

A. 46561
26000 Valence

Anthony Gallon

A. 46571
37460 Genille

Lionel Gambee

A. 46566
65000 Tarbes

Tiphaine Geoffroy

A. 46541
16240 Souvigné

Michel Gioannetti

A. 46562
20200 San-Martino-di-Lota

Éric Gonzalez

A. 46532
11000 Carcassonne

Jonathan Grall

A. 46596
97212 Saint-Joseph - Martinique

Arthur Guilluy

A. 46560
16270 Nieuil

Mathieu Gunepin

A. 46536
45000 Orléans

René Hippy

A. 46520
55800 Revigny-sur-Ornain

Stéphane Houplon

A. 46580
40300 Sorde L'Abbaye

Gabriel Hüe

A. 46593
45130 Saint Ay

Matthieu Ivorra

A. 46569
29460 Dirinon

Boubacar Kaba

A. 46526
65350 Castera-Lou

Abdelrani Khoualdia

A. 46575
83170 Brignoles

Nicolas Labbe

A. 46602
78000 Versailles

Vincent Labrosse

A. 46564
45770 Saran

Jacques Leblond

A. 46552
31170 Tournefeuille

Jean-Paul Lelong

A. 46606
30129 Redessan

Yohann Le Méné

A. 46553
35480 Guipry-Messac

Romain Llebot

A. 46585
64230 Lescar

Mickaël Loisy

A. 46581
64140 Lons

Jean-Yves Lollierou

A. 46549
64000 Pau

Yannick Marcet

A. 46582
31880 La Salvetat-Saint-Gilles

François Mengin

A. 46517
84871 Orange

Vidal Metrod

A. 46576
45770 Saran

Patrick Meunier

A. 46572
57260 Dieuze

Ludovic Molin

A. 46539
65350 Chelle-Debat

Manuel Moraru

A. 46533
84000 Avignon

Francis Morin

A. 46521
65350 Collonges

Patrice Mournetas

A. 46563
89100 Sens

Olivier Omont

A. 46587
65000 Tarbes

David Ortuño

A. 46524
31650 Saint-Orens-de-Gameville

Michel Ouvrard

A. 46550
31270 Frouzins

Olivier Pech

A. 46601
92100 Boulogne-Billancourt

Alfred Pellegrini

A. 46592
20290 Lucciana

Joffrey Perret

A. 46534
84350 Courthézon

Hervé Perrin

A. 46558
31500 Toulouse

Jean-Marie Petit

A. 46546
33640 Portets

David Pinel

A. 46544
11170 Montolieu

Sébastien Poilpot

A. 46588
56600 Lanester

Stéphan Ragonneau

A. 46542
71150 Chagny

Patrick Ren

A. 46568
31500 Muret

Alexe Rivière

A. 46535
94350 Villiers-sur-Marne

Jean-Frédéric Rivière

A. 46605
97421
La Rivière Saint-Louis - La Réunion

David Rocher

A. 46604
31200 Toulouse

Paul Rossi

A. 46557
20200 San-Martino-di-Lota

Fabrice Rouzic

A. 46556
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer

Christian Salvi

A. 46522
13170 Les Pennes-Mirabeau

Martin Serre

A. 46589
06100 Nice

Lakdar Slimani

A. 46594
69100 Villeurbanne

Christopher Staad

A. 46603
94400 Vitry-sur-Seine

François-Xavier Tellier

A. 46574
54200 Toul

Olivier Thomas

A. 46554
45520 Gidy



Décoration

Le 2 septembre 2020, Isabelle Dautrey, épouse de notre administrateur, le colonel Pierre Dautrey, a été décorée de la médaille de la famille (bronze) lors d'une cérémonie à la préfecture de Paris et d'Île-de-France, en présence de son mari, de sa famille et de Patrick Remm, notre président.

Nous lui adressons nos sincères félicitations.

Petelo Tolofua

A. 46537
31200 Toulouse

François-Xavier Trichard

A. 46525
18000 Bourges

Raphaël Vachon

A. 46573
05500 Saint-Laurent-du-Cros

Victor Vaz Fernandes

A. 46583
54300 Lunéville

Marie-Joseph Vincentelli

A. 46555
20146 Sotta

Mickaël Vioux

A. 46559
21130 Auxonne

Michel Wagner

A. 46577
33480 Castelnau-de-Medoc

*Nous souhaitons la bienvenue
à nos nouveaux Camarades.*

NOS PEINES... DÉCÈS

*Nous avons à déplorer le décès
de nos Camarades*

Alphonse Admil

A. 40701
75009 Paris

Chérif Araar

A. 44236
83200 Toulon

Claude Bailly

A. 44174
39250 Censeau

Jean Billaud

A. 45424
17000 La Rochelle

Jean Biré

A. 45594
75007 Paris

Noël Blaise

A. 44271
54000 Nancy

Jacques Cattelain

A. 70138
59155 Faches-Thumesnil

Pierre Couineau

A. 41559
31700 Blagnac

Charles Cuveele

A.44275
33780 Soulac-sur-Mer

Alain David

A. 80883
03300 La Chapelle

Marcel Deleaune

A. 44487
22700 Perros-Guirec

René Fabbri

A. 44940
26110 Nyons

Henri Faivre

A. 44697
70270 Melisey

Charles Farny

A. 45943
68150 Ribeauvillé

Janine Farrugia

A. 40288
18110 Fussy

Georges Febrer

A. 40309
33170 Gradignan

Jean-Pierre Foucaud

A. 45847
83790 Pignans

Philippe Fratacci

A. 70413
20218 Moltifao

Maurice Gassiot

A. 41432
64330 Garlin

Charles Grisoni

A. 44541
20000 Ajaccio

Jacques Jauffret

A. 44375
83700 Saint-Raphaël

Roger Jeannot

A. 43543
88330 Portieux

Georges Kozlowski

A. 44263
13240 Septèmes-les-Vallons

Jean-François Louis

A. 80756
55100 Verdun

Jean Mangin

A. 44761
88000 Epinal

Marcel Marcellesi

A. 44550
20000 Ajaccio

Jean Marie

A. 41725
83160 La Valette-du-Var

Jean Maubec

A. 44124
31000 Toulouse

Pierre Mouty

A. 80362
22250 Broons

René Nicoleau

A. 70408
44510 Le Pouliguen

Roland Ott

A. 42344
68400 Riedisheim

Antoine Otto

A. 41768
83270 Saint-Cyr-sur-Mer

Jean Panaget

A. 42979
75015 Paris

Gilbert Piant

A. 43700
54500 Vandœuvre-les-Nancy

Roger Pichoir

A. 45067
39300 Champagnole

André Planckeel

A. 44507
33860 Marcillac

Jean Prunaretty

A. 42911
92600 Asnières

Simon Riolacci

A. 70327
20221 Valle di Campoloro

Jean-Louis Rondy

A. 42268
21570 Grancey-sur-Ource

René-Léon Tetart

A.43262
55100 Verdun

Jean Texier

A. 41356
92290 Chatenay-Malabry

André Thinat

A. 41206
33000 Bordeaux

André Tosti

A. 39884
06100 Nice

Pierre Weltzer

A. 43000
67240 Bischwiller

Nous avons appris le décès de Mesdames**Anne-Jeanne Albertini**

VA. 44623
20250 Tralonca

Yvette Barbier

VA. 40032
35000 Rennes

Ginette Croizier

VA. 40094
21340 Nolay

Yvonne Dupont

VA. 43665
25200 Montbéliard

Fatna El Ghaouali

VA. 44258
35000 Taza - Maroc

Jeanne Erre

VA. 44997
66000 Perpignan

Sylviane Flores

VA. 39879
65430 Soues

Lucette Guere

VA. 44102
24220 Saint-Vincent-de-Cosse

Josiane Guerin

VA. 42287
80600 Doullens

Marthe Hoeflerlin

VA. 42257
68170 Rixheim

Jeanne Huss

VA. 42089
67290 La Petite-Pierre

Huguette Laporte

VA. 44740
80200 Péronne

Renée Maes

VA. 44850
66660 Port-Vendres

Colette Mangeot

VA. 40460
19100 Brive-la-Gaillarde

Aline Maupu

VA. 43851
77240 Seine-Port

Nicole Maurel

VA. 42336
11000 Carcassonne

Françoise Petit

VA. 42373
06370 Mouans-Sartoux

Odette Petton

VA. 43878
29200 Brest

Monique Pohanka

VA. 80662
35520 Melesse

Francine Sablé

VA. 41570
56600 Lanester

Huguette Saulet

VA. 40218
91310 Longpont-sur-Orge

Marie-Thérèse Tymen

VA. 44823
29000 Quimper

Olga Weber

VA. 41913
06100 Nice

Jacqueline Wieme

VA. 44834
79500 Maizières-sur-Beronne

Ont perdu leur conjoint**Alain Dubut**

A. 45401
17250 Soulignottes

Bernard Labonde

A. 80201
14000 Caen

André Ottinger

A. 43999
57445 Reding

Jean-Claude Pavio

A. 46170
31180 Castelmaurou

Roger Pichoir

A. 45067
39300 Champagnole

Henri Pierre

A. 80699
22360 Langueux

Lucien Piers

A. 70158
91170 Viry-Châtillon

Claire Villien

A. 45909
22300 Lannion

Manaa Zairi

A. 80464
67200 Strasbourg

Décès dans les familles**Gérard Blonde**

A. 80734
Décès de son frère Bernard
39570 Perrigny

Denis Hage

FA. 39795
Décédé
66000 Perpignan

Raymonde Schlachter

VA. 40239
Décès de sa fille Chantale
70180 Volon

Philippe Valentin

FA. 42259
Décédé
94220 Charenton-le-Pont

*À chacune des familles éprouvées,
l'Union renouvelle ses condoléances et
sa sympathie profondément attristée.*

Merci de faire parvenir, en priorité à votre délégué ou à défaut au siège, tout changement dans votre situation familiale (mariage, naissance, décès, etc.) ou dans vos coordonnées (adresse, téléphone ou mail).

Ils nous ont quittés



© DR

Mon Père,

Chère famille de Jean-Louis,
Chers anciens d'Indochine
et d'Afrique, Chers amis,

Nous sommes ici rassemblés pour accompagner notre ami, Jean-Louis Rondy, à sa dernière demeure. Beaucoup de ceux qui l'ont connu et aimé ne peuvent être présents, pour raisons de santé, mais sont unis à nous par la pensée ou la prière. Nous pensons en particulier au colonel Jean Luciani qui était comme un frère pour lui, avec lequel, dans les combats de Dien Bien Phu et dans la vie, ils ont partagé les mêmes souffrances, les mêmes joies, les mêmes espérances. De même, beaucoup déjà entrés dans la paix du Seigneur, au premier rang desquels ceux qui sont morts pour la France, nous rejoignent dans cette messe et dans son souvenir.

Un mot caractérise la vie de celui qui nous rassemble aujourd'hui. C'est un mot magnifique, peut-être le plus beau qui existe : « servir ». En effet, servir la France et servir les autres ont formé l'axe de

Jean-Louis Rondy

Voici un texte dit à la messe à la mémoire du médecin-colonel Jean-Louis Rondy :

la vie de notre ami, jusqu'à son dernier souffle. Voici ce qui témoigne de cette existence de serviteur.

Jean-Louis Rondy n'a pas encore 18 ans lorsqu'il s'engage, début 1944, pour combattre dans l'armée française et libérer le sol national. Il se distingue rapidement, au sein du régiment de marche du Tchad, comme soldat, comme camarade et finit la guerre quelques mois plus tard avec le grade de sergent.

Déjà, servir la France et les autres.

Mais sa vocation est de soigner ses semblables au combat. Il sera donc médecin militaire. En 1953, son diplôme en poche, il rejoint à sa demande le 1^{er} bataillon étranger de parachutistes, en Indochine, comme médecin d'unité. Quelques mois plus tard, c'est Dien Bien Phu. Ignorant la fatigue, avec des moyens qui se raréfient et sont bientôt dérisoires,

il développe une activité prodigieuse, au péril de sa vie, soignant les nombreux légionnaires blessés de son bataillon, les combattants d'autres unités qui, dans la confusion des combats, sous les bombardements incessants, parviennent à son infirmerie. Son dévouement est tel que maints ouvrages sur la guerre d'Indochine signaleront son rôle et feront de lui l'un des personnages emblématiques de la terrible bataille qui scelle le sort de l'Indochine française.

À nouveau, servir la France et les autres.

Point de repos pour cet homme. En septembre 1954, libéré des effroyables camps du Vietminh où, là aussi, il a soigné, aidé, voire assisté jusqu'à leur dernier souffle ses frères d'armes, le temps de se refaire une santé, Jean-Louis Rondy rejoint l'Afrique du Nord où commence une autre

suite page 48



© Reglain / Anepi



Les honneurs militaires dans la cour d'honneur des Invalides.

guerre. L'histoire se répète, celle de Jean-Louis Rondy aussi : même zèle, même dévouement, mêmes risques personnels pris, mêmes fatigues, mêmes épreuves physiques et morales pour celui qui soigne, guérit ou accompagne ceux qui tombent. La guerre d'Algérie s'achève, laissant d'innombrables plaies dans le cœur, la chair, l'âme des combattants et Jean-Louis, qu'atteint aussi le drame, demeure le fidèle camarade de ces soldats, ses frères d'armes, qu'il sert depuis quinze ans, en les assistant comme il le peut, qu'ils s'engagent dans une vie nouvelle en France, qu'ils soient bannis, exilés ou prisonniers.

Mais les horizons lointains ne cessent d'appeler notre ami. Durant près de vingt ans, il soigne, guérit, assiste, avec le même zèle, le même dévouement, la même compétence, les blessés, les malades, les oubliés où ses pas le conduisent sur la terre d'Afrique.

Encore servir la France et les autres.

Rentré en métropole, retraité, il trouve encore le moyen d'aller soigner d'anciens légionnaires à Berlin-Est. Dès qu'elles se constituent, il adhère à l'association nationale des combattants de Dien Bien

Phu et à l'association des anciens prisonniers, internés, déportés d'Indochine, l'Anapi. Dans ces deux amicales, il joue d'emblée un rôle décisif : avec le même zèle, la même énergie fraternelle, le même dévouement qui l'ont toujours caractérisé, il sert ses camarades. C'est ainsi que, aidé par le général de Sesmaisons, il s'empare de la question des droits des anciens prisonniers d'Indochine et, informant ses compagnons, retrouvant des camarades disparus, les aidant à constituer un à un leurs dossiers, il s'acharne à ce que l'administration leur verse ce qu'elle leur doit. Il contribue ainsi à rétablir nombre d'entre eux dans leur dignité d'homme, de soldat, de fils de France.

Servir la France et les autres jusqu'à son dernier souffle.

La France ne s'y est pas trompée qui, en l'élevant à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur, a signifié par là qu'elle le reconnaissait comme l'un de ses meilleurs enfants, l'un de ses plus fidèles serviteurs. La Légion étrangère aussi l'a reconnu et honoré en demandant de porter la main du capitaine Danjou, lors de la cérémonie de commémoration de Camerone, en 2018. Une



Messe en la cathédrale Saint-Louis des Invalides.

reconnaissance qui n'avait jamais encore été accordée à un médecin militaire. De ces deux distinctions exceptionnelles, Jean-Louis Rondy tirait une immense et légitime fierté.

Au revoir, Jean-Louis, notre frère. Au revoir et merci!

Nous présentons nos plus sincères condoléances à ses enfants ainsi qu'à sa famille.



Gilbert Piant

Porte-drapeau honoraire de l'Association, il nous a quittés le 2 juin dernier.

C'est à Baccarat, en Meurthe-et-Moselle, qu'est né Gilbert le 22 avril 1940.

Affecté au 2° RPIMa, il est blessé en Algérie en mai 1961 par l'explosion d'une grenade. L'aggravation de sa blessure entraînera par la suite la perte de son œil droit.

Gilbert est Gueule Cassée depuis janvier 1991 et a été porte-drapeau de l'UBFT, délégation Lorraine, pendant plus de vingt ans avant d'être élevé à l'honorariat en 2017.

Il était titulaire de la Croix du combattant.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille.



Zlatko Sabljic

Le 29 septembre 2020, le lieutenant-colonel (er) Zlatko Sabljic, nous a quittés.

Au cours de sa carrière il effectuera treize renforts temporaires (compagnie tournante), 12 Opex (Bonite, Épaulard, Manta, Épervier quatre fois, Forpronu Yougoslavie deux fois, Ifor salamandre 1, SFOR salamandre 2 et enfin Licorne de 2010 à 2011).

Titulaire de quatre citations, il est officier de la Légion d'honneur, titulaire de la Médaille militaire et commandeur de l'Ordre national du Mérite. Après sa carrière militaire, il ne quitte pas complètement la Légion et devient, le 1^{er} août 2012, directeur de la Maison du Légionnaire à Auriol.

Grand ami des Gueules Cassées, le lieutenant-colonel (er) Zlatko Sabljic, accompagné de l'adjudant-chef Noël Noviot (er), était toujours présent lors des manifestations qui se déroulaient dans notre domaine à La Valette-du-Var (83). Il repose désormais dans le carré Légion du cimetière d'Auriol où les honneurs militaires lui ont été rendus après une messe célébrée en l'église Saint-Pierre de la ville d'Auriol par le père Lallemand. L'Association était représentée à ses obsèques.

L'UBFT présente ses plus sincères condoléances à son épouse, ses enfants et à la grande famille de la Légion.

Engagé au titre de la Légion étrangère le 15 mai 1974, il a quitté le service actif le 30 juillet 2012 après 38 ans de service. Durant cette période, il sert successivement au 2^e REP, 5^e RE, 1^{er} RE/CTLE, à la 13^e DBLE et au 1^{er} RE.

À savoir

Le Bleuets de France lance sa nouvelle boutique en ligne

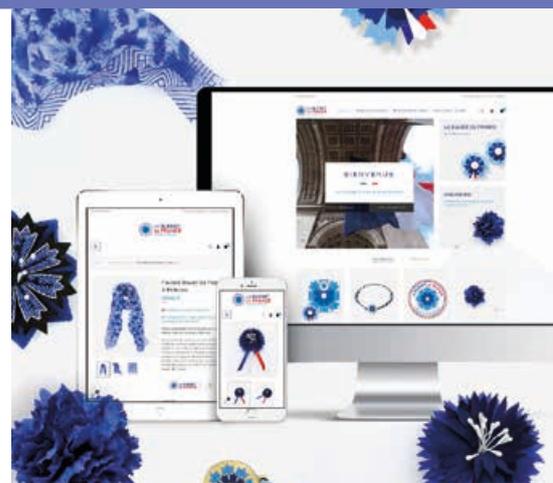
Ouverte en octobre 2020, la boutique du Bleuets de France a pour vocation de diffuser et de rendre accessible le Bleuets au plus grand nombre de Français. Par leurs achats sur le site <https://www.boutique-bleuets-defrance.fr/> particuliers, entreprises et institutions contribuent au financement des actions de solidarité et de mémoire du Bleuets de France.

Les bénéfices collectés permettront au Bleuets de France d'améliorer le quotidien de plusieurs milliers d'anciens combattants, de pupilles de la Nation, de victimes de guerre et de victimes du terrorisme.

Les produits proposés sont réalisés en collaboration avec des entreprises fran-

çaises partageant ses valeurs et l'engagement citoyen et solidaire du Bleuets de France. Leurs savoir-faire contribuent à faire rayonner l'image du Bleuets de France à travers des produits inédits, dans leur grande majorité fabriqués en France, dans nos régions.

« Le lancement de la boutique en ligne constitue une étape importante dans la professionnalisation du Bleuets de France. Cet espace de vente des produits dérivés doit permettre à l'œuvre de tirer des recettes conséquentes qui viendront abonder les crédits de solidarité et les crédits de mémoire de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre. L'externalisation de la boutique



en ligne et plus généralement de la gestion de notre marque, doit aussi permettre à l'Office et à ses agents de se recentrer sur le cœur de nos missions. Nous allons donc rappeler combien l'œuvre nationale du Bleuets de France reste plus que jamais d'actualité», indique Véronique Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre et présidente du Bleuets de France.

CONTACT PRESSE :
BLEUETS-DE-FRANCE@ONACVG.FR
07 61 93 73 01

Un avis du Conseil d'État du 10 juin 2020 confirme le caractère non obligatoire du recours à avocat en cas de contentieux devant le nouveau juge des pensions PMI

Certains juristes et justiciables se posaient la question de la nécessité ou non de se faire représenter par avocat devant le nouveau juge des pensions. Rappelons en effet, s'agissant du contentieux des PMI, qu'un transfert du contentieux est en vigueur depuis la fin d'année 2019 et que le juge des pensions est désormais le Tribunal administratif de droit commun en première instance et la Cour administrative d'appel en cas de recours.

Alors qu'avant la réforme il était établi que la représentation par avocat n'était pas obligatoire, le pensionné pouvant décider de se défendre seul devant le juge judiciaire, certains observateurs se demandaient si cette faculté s'appliquait également devant le juge administratif lorsqu'il avait à statuer en tant que nouveau juge des Pensions Militaires d'Invalidité.

Le débat est désormais clos.

En effet, dans un avis rendu le 10 juin 2020, le Conseil d'État est on ne peut plus clair !

Il résulte des dispositions de l'article L. 711-5 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, éclairées par les travaux parlementaires préalables à l'adoption de la loi du 13 juillet 2018, que le législateur a entendu maintenir le droit dont disposait le pensionné, antérieurement à leur entrée en vigueur et depuis la loi du 31 mars 1919, d'être représenté par la personne de son choix ou de ne pas être représenté dans les litiges visés à l'article L. 711-1 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Ainsi, alors même que l'article R. 811-7 du code de justice administrative ne mentionne pas de dispense de ministère d'avocat pour ces contentieux, l'obligation d'avoir recours à ce ministère ne s'impose pas devant les cours administratives d'appel saisies de ces litiges. Au demeurant, ne s'applique pas davantage, pour ces contentieux en cassation, l'obligation d'être représenté devant le Conseil d'État

par un avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

En conclusion, chaque fois que le pensionné, après avoir défendu son dossier devant le RAPO (autre nouveauté du contentieux PMI) voudra saisir le juge, il pourra le faire directement sans nécessairement passer par avocat.

Bien entendu, compte tenu du caractère technique de la législation applicable au pensionné, il sera toujours utile d'être assisté ou représenté par un avocat, l'aide juridictionnelle étant accordée de plein droit, sans conditions de ressources, pour tout pensionné PMI.

Pour s'informer sur l'ensemble des règles applicables au nouveau contentieux des PMI, vous pouvez consulter notre étude sur le site :

<https://codepensionsmilitaires.fr>

MODIFICATION DE LA VALEUR DU POINT D'INDICE DE PMI

La valeur du point d'indice de pension militaire d'invalidité au 1^{er} janvier 2020 est, compte tenu de la variation de l'indice d'ensemble des traitements bruts de la fonction publique de l'État constatée, fixée à 14,68 €.

Référence :

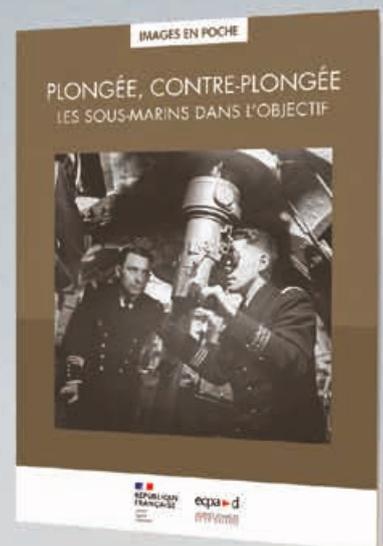
Arrêté du 28 août 2020 fixant la valeur du point d'indice de pension militaire d'invalidité au 1^{er} janvier 2020 en application des articles L. 125-2 et R. 125-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Images en poche

Plongée, contre-plongée : les sous-marins dans l'objectif

Lors des deux conflits mondiaux, les sous-marins se sont imposés comme des instruments guerriers stratégiques. Toujours plus furtifs et capables de tirer des armes nucléaires au tournant des années soixante-dix, ces bâtiments constituent un outil indispensable à la défense de notre pays. Véritables colosses des profondeurs, où l'expertise humaine se mélange à la haute technologie, ils occupent aujourd'hui une place à part dans l'imaginaire. Cet ouvrage propose une immersion esthétique et historique dans leur univers tout en retraçant la vie à bord des équipages.

92 PAGES – 55 PHOTOS – 5 €



Photographe inconnu/ECPA/ECPAD/Défense/TAM-DIA 560 RC341

BON DE COMMANDE

À renvoyer ou à recopier sur papier libre, accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'ECPAD).
 ECPAD - A/C - 2 à 8, route du Fort - 94200 Ivry-sur-Seine Cedex Tél. : 01 49 60 59 88 – eboutique@ecpad.fr
 Merci d'indiquer vos coordonnées en **CAPITALES**.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. _____

Désignation de l'article	Prix unitaire TTC	Quantité	Montant TTC
Plongée, contre-plongée...	5 €		
Frais d'expédition forfaitaires			5,50 €
Total à payer			

Je souhaite être informé(e) des dernières sorties et des promotions de la boutique ECPAD.

Oui Non

E-mail _____

Ces données sont collectées par l'ECPAD afin de traiter votre commande. Les informations recueillies ne sont pas communiquées à des tiers. Vous disposez en vertu du droit français et du droit de l'Union européenne d'un droit d'accès, de portabilité, de rectification voire d'effacement des données vous concernant, ainsi qu'un droit de limitation voire d'opposition au recueil des informations.

GC01 • Validité : 2020

Aides accordées par l'Union à ses membres

Rappelons que ces aides ne sont pas automatiques. Elles sont soumises à conditions de ressources. Nous devons secourir en priorité « les plus faibles et les plus démunis » (colonel Picot).

1. Dotation au mariage*

Une dotation au mariage peut être accordée aux membres de l'Union qui se marient ou se remarient. Joindre à la demande un acte de mariage ou la photocopie du livret de famille.

2. Allocation de naissance*

Il peut être accordé une allocation forfaitaire à la naissance des enfants. Joindre à la demande un acte de naissance ou la photocopie du livret de famille.

3. Participation aux frais d'obsèques*

Une allocation peut être accordée :

- lors d'un décès survenant dans un couple Gueules Cassées : une allocation peut être versée au conjoint survivant sur présentation d'un acte de décès ;
- lors du décès du dernier vivant dans un couple Gueules Cassées : l'allocation peut être versée à l'héritier qui se « porte fort » pour les cohéritiers (attestation à remplir) et sur présentation d'un acte de décès et de la facture des pompes funèbres.

4. Études, apprentissage

Il peut être accordé une allocation aux membres et aux veuves de membres, en cas d'études poursuivies par leurs enfants ou de mise en apprentissage. Le Bureau décide en considération du cas d'espèce qui lui est présenté. La demande ne peut être prise en compte passé le 10 décembre de l'année scolaire en cours.

5. Aides diverses

En dehors des cas qui précèdent, des aides peuvent être accordées dont le montant et les conditions d'attribution sont fixés dans chaque cas d'espèce.

6. Téléassistance

L'UBFT propose à ses membres retraités la prise en charge des frais de téléassistance :

- soit dans le cadre du partenariat conclu avec Bluelinea,
- soit avec un autre opérateur de votre choix.

Rapprochez-vous de votre délégué pour établir la demande.

7. Assistance juridique

Une assistance juridique peut être assurée aux membres de l'Union dans le cadre du droit à réparation. Il faut, préalablement à tout engagement, se rapprocher du siège pour présenter la demande.

La commission d'accompagnement juridique des membres se prononcera ensuite sur le bien-fondé de la procédure à engager avant une éventuelle prise en charge des frais.

8. Chambres au siège

Des chambres peuvent être mises à la disposition des membres de passage à Paris. En raison de leur nombre limité, il est recommandé d'adresser les demandes de réservation au siège au moins quinze jours à l'avance.

9. Maison de séjour, repos, convalescence, événementiel

Domaine des Gueules Cassées

151, avenue André Dupuy
83160 La Valette-du-Var
Téléphone : 04 94 61 93 00
Télécopie : 04 94 61 93 19

e-mail :

coudon@gueules-cassees.asso.fr
www.domainedesgueulescassees.fr

Rapprochez-vous de votre délégué pour toutes les questions concernant les aides pouvant être accordées par l'UBFT et la constitution des différents dossiers de « demande individuelle de soutien ».

* La demande doit être effectuée dans un délai maximum de douze mois.

Demande individuelle de soutien à retourner à votre délégué

(Il est impératif que vous soyez à jour de vos cotisations pour que cette demande soit traitée.)

I. État civil

Nom, prénom :

N° de membre :

Adresse et téléphone :

Nombre d'enfants à charge et âge :

II. Motif de la demande

.....

.....

.....

.....

III. Renseignements à fournir

A. Montant total et annuel des ressources		B. Propriétaire de		
Montant total des salaires :		Résidence principale :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Montant total des retraites :		Résidence secondaire :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus de valeurs mobilières :		Patrimoine locatif :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus locatifs :				
Pension militaire d'invalidité :				
Aide sociale :				
Aide personnalisée au logement :				
Allocation personnalisée d'autonomie :				
TOTAL ANNUEL				

IV. Pièces à joindre justifiant la demande

Il est demandé au membre sollicitant un soutien de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête de contacter impérativement son délégué afin d'obtenir la liste précise des documents à fournir.

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis

Signature du demandeur

V. Avis du délégué

.....

.....

.....

.....

Nom et signature du délégué

TABLEAU DES PENSIONS ET ALLOCATIONS DES VICTIMES DE LA GUERRE

en euros, et avec le nombre de points correspondant à chacune d'elles

POURCENTAGES D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS			NOMBRE TOTAL DE POINTS	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
	Pension principale	Allocations des Grands Invalides N° 1,2,3,4,5,5bis	N° 6		Allocation du statut	au 01/01/2019 point à 14,57 €
10%	48			48	58,28	58,72
15%	72			72	87,42	88,08
20%	96			96	116,56	117,44
25%	120			120	145,70	146,80
30%	144			144	174,84	176,16
35%	168			168	203,98	205,52
40%	192			192	233,12	234,88
45%	216			216	262,26	264,24
50%	240			240	291,40	293,60
55%	264			264	320,54	322,96
60%	288			288	349,68	352,32
65%	312			312	378,82	381,68
70%	336			336	407,96	411,04
75%	360			360	437,10	440,40
80%	384			384	466,24	469,76
85% Sans statut	361	128		489	593,73	598,21
85% Avec statut	361	64		200	758,85	764,58
90% Sans statut	368	154		522	633,80	638,58
90% Avec statut	368	77		300	904,55	911,38
95% Sans statut	370	204		574	696,93	702,19
95% Avec statut	370	102		400	872	1058,75
100% Sans statut	372	256		628	762,50	768,25
100% Avec statut	372	128		500	1214,17	1223,33
100% + 1°	388	540		211	1139	1382,94
100% + 2°	404	543		233	1180	1432,72
100% + 3°	420	546		255	1221	1482,50
100% + 4°	436	549		277	1262	1532,28
100% + 5°	452	552		299	1303	1582,06
100% + 6°	468	555		321	1344	1631,84
100% + 7°	484	558		343	1385	1681,62
100% + 8°	500	561		365	1426	1731,40
100% + 9°	516	564		387	1467	1781,18
100% + 10°	532	567		409	1508	1830,96
et par degré (art. 16) en plus	16	3		22	41	49,78
100% art. 18	465	1373		351	2189	2657,81
		1464			2280	2768,30
100% + 1°	485	1373	50	381	2289	2779,23
		1464			2380	2889,72
100% + 2°	505	1373	100	391	2369	2876,36
		1464			2460	2986,85
100% + 3°	525	1373	150	401	2449	2973,49
		1464			2540	3083,98
100% + 4°	545	1373	200	411	2529	3070,63
		1464			2620	3181,12
100% + 5°	565	1373	250	421	2609	3167,76
		1464			2700	3278,25
100% + 6°	585	1373	300	431	2689	3264,89
		1464			2780	3375,38
100% + 7°	605	1373	350	441	2769	3362,03
		1464			2860	3472,52
100% + 8°	625	1373	400	451	2849	3459,16
		1464			2940	3569,65
100% + 9°	645	1373	450	461	2929	3556,29
		1464			3020	3666,78
100% + 10°	665	1373	500	471	3009	3653,43
		1464			3100	3763,92
et par degré (art. 16) en plus	20		50	10	80	97,13
100% + double art. 18	1032	1464	1250	601,2	4327,2	5253,94
+ Art. 16 et 9° 100% + double art. 18	1064	1464	1250	601,2	4379,2	5317,08
+ Art. 16 et 10° et par degré (art.16) en plus	32		50	10	92	111,70

Le chiffre le plus élevé concerne les aveugles, les paraplégiques et les amputés des deux membres.

N.B. - Dans la colonne Total n'est pas compris le montant de l'allocation n° 8 de 676 points pour les aveugles, les amputés des deux mains ou des deux cuisses, et impotents totaux des deux membres bénéficiaires du statut, et fixée à 800 points pour ceux d'entre eux qui ne bénéficient pas du statut. Cette allocation est pour les autres impotents doubles ou amputés doubles, fixée à 476 points (avec le statut) et à 600 points (sans le statut).

Les données indiquées dans cette double page concernent uniquement les ressortissants du Code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.

ALLOCATIONS AUX GRANDS MUTILÉS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
		au 01/01/2019	au 01/01/2020
Amputés :			
Désarticulation tibio-tarsienne	80,3	97,50	98,23
Amput. de la jambe avec ankyl.	235,2	285,57	287,73
Au-dessus du genou sans ankyl.	150,2	182,37	183,74
Désarticulation du genou.....	405,2	491,98	495,69
Amputation de la cuisse.....	556,5	675,68	680,79
Amputation sous-trochantèr.....	641,1	778,40	784,28
Désarticulation de la hanche.....	801,6	973,28	980,62
Désarticulation du poignet.....	160,5	194,87	196,35
Amput. de l'avant-bras	avec ankyl.	315,4	382,95
	sans ankyl.	230,4	279,74
Désarticulation du coude.....	405,2	491,98	495,69
Amputation du bras.....	556,5	675,68	680,79
Amputation sous-tubérositaire....	641,1	778,40	784,28
Désarticulation de l'épaule.....	801,6	973,28	980,62
Blessés crâniens (suivant la fréquence des crises) :			
1 ^{re} catégorie.....	200,6	243,56	245,40
2 ^e catégorie.....	400,8	486,64	490,31
3 ^e catégorie.....	601,2	729,96	735,47
4 ^e catégorie.....	801,6	973,28	980,62
Aveugles.....	982	1192,31	1201,31

MAJORATION ENFANT INFIRME ET POUR ENFANT D'INVALIDE

Au-dessus de 85% ou de veuve, ayant cessé d'ouvrir droit aux prestations familiales

DEGRÉ D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA MAJORATION	
		au 01/01/2019	au 01/01/2020
85%.....	65	78,92	79,52
90%.....	77	93,49	94,20
95%.....	85	103,20	103,98
100% et veuves de guerre.....	92	111,70	112,55
Enfant infirme :			
veuve ou orphelin.....	333	404,32	407,37

RETRAITE DU COMBATTANT

CONDITIONS D'OBTENTION Être titulaire de la carte du combattant	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT ANNUEL (versé en deux fois)	
		au 01/01/2019	au 01/01/2020
À partir de 65 ans révolus	52	757,64	763,36
À partir de 60 ans*			

* Se renseigner sur les conditions d'anticipation auprès de l'ONACVG de votre département

PENSIONNÉS POUR TUBERCULOSE

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		au 01/01/2019	au 01/01/2020
Indemnité de soins	916	1112,18	1120,57
Indemnité de ménagement	458	556,09	560,29
Indemnité de reclassement	687	834,13	840,43
Indemnité de ménagement	275	333,90	336,42

ALLOCATION AUX IMPLAÇABLES

C'est une allocation différentielle qui vient s'ajouter au montant de la pension en principal et à ses suppléments, pour former un total mensuel qui ne peut être supérieur à :

	au 01/01/2019	au 01/01/2020
1 500 points (à 60 ans).....	1821,25	1835,00
1 200 points (à 65 ans).....	1457,00	1468,00

NOTE IMPORTANTE – Nous rappelons que pour une pension donnée, correspondant à un pourcentage fixe, le nombre de points porté sur le tableau reste invariable. Si le coût de la vie augmente, c'est la valeur du point qui suit l'augmentation; mais le nombre de points reste toujours le même.

PENSION DES CONJOINTS SURVIVANTS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION			
		au 01/01/2019	au 01/01/2020		
Taux simple (1) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de moins de 40 ans.	348	422,53	425,72		
Taux normal (2) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de plus de 40 ans.	515	625,30	630,02		
Taux exceptionnel (3) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de plus de 50 ans ou infirmes.	682	828,06	834,31		
Majoration spéciale (4) pour conjoints survivants d'invalidité bénéficiant de l'article L 133-1 et de l'allocation spéciale n° 5 bis/a ou n° 5 bis/b et en fonction de la durée du mariage et des soins donnés	n° 5bis/a	Au moins 5 ans	105	127,49	128,45
		Au moins 7 ans	230	279,26	281,37
		Au moins 10 ans	410	497,81	501,57
		Au moins 15 ans	460		562,73
		Au moins 20 ans	510		623,90
	n° 5bis/b	Au moins 25 ans	560		685,07
		Au moins 5 ans	150	182,13	183,50
		Au moins 7 ans	300	364,25	367,00
		Au moins 10 ans	500	607,08	611,67
		Au moins 15 ans	550		672,83
Au moins 20 ans	600		734,00		
Au moins 25 ans	650		795,17		

Les conjoints survivants remariés après le 2 octobre 1941, redevenu(e)s veuves ou veufs recouvrent leur droit à pension.
La pension au taux simple (1) est accordée au conjoint survivant quand le décès est étranger aux infirmités ouvrant droit à pension et quand le pourcentage de pension était au moins égal à 60% et inférieur à 85%.

La pension au taux normal (2) est accordée au conjoint survivant du pensionné à 85% et plus, ou quand le décès est en rapport direct avec les infirmités ouvrant droit à pension, quel que soit le taux de pension (fournir certificat médical).

Dans les deux cas le mariage doit avoir duré au moins deux ans.

La pension au taux exceptionnel (3). Le taux normal et le taux simple passent uniformément au taux exceptionnel à 50 ans pour les conjoints survivants non remariés (ou avant 50 ans pour les conjoints survivants infirmes) sous réserve de remplir les conditions de fortune exigées.

Une majoration spéciale (4) est attribuée, pour les soins donnés par eux à leur conjoint décédé, aux conjoints survivants des grands invalides relevant de l'article L 133-1 du code des PMIVG et bénéficiaires de l'allocation spéciale n° 5bis/a ou n° 5bis/b, lorsqu'ils sont titulaires d'une pension, et qu'ils justifient d'une durée de mariage et de soins donnés d'une manière constante pendant au moins 5 ans, 7 ans, 10 ans, 15 ans, 20 ans ou 25 ans (et postérieurement au bénéfice de l'article L 133-1).

MAJORATION DES PENSIONS DES CONJOINTS SURVIVANTS AYANT DES ENFANTS À CHARGE

Selon les conditions des articles L 141-23 et D 141-10 du Code des pensions militaires d'invalidité

NOMBRE D'ENFANTS	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	TAUX SPÉCIAL NORMAL ET DE RÉVERSION MENSUEL	
		au 01/01/2019	au 01/01/2020
Un enfant.....	120	145,70	146,80
Deux enfants.....	240	291,40	293,60
Par enfant à partir du troisième...	160	194,27	195,73

PENSIONS D'ASCENDANTS

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		au 01/01/2019	au 01/01/2020
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) non remariés.....	243	295,04	297,27
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) remariés.....	122	148,13	149,25
Majoration pour chaque enfant mort pour la France en plus du premier.....	45	54,64	55,05

Organisation

Conseil d'administration

BUREAU

Patrick Remm
Président

Médaille militaire
 Officier de l'Ordre national du Mérite
 Chevalier des Palmes académiques
 Chevalier des Arts et des Lettres

Paul Dodane
Vice-président

Officier de la Légion d'honneur
 Commandeur de l'Ordre national du Mérite
 Valeur militaire

Bernard Allorent
Trésorier

José Baraton
Trésorier adjoint
 Chevalier de l'Ordre national du Mérite
 Médaille de la Défense nationale

Georges Morin
Secrétaire du Conseil

Commandeur de la Légion d'honneur
 Officier de l'Ordre national du Mérite

MEMBRES

Hubert Chauchart du Mottay

Président de la Fondation
 Commandeur de la Légion d'honneur
 Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

Michel Clicque

Officier de la Légion d'honneur
 Médaille militaire
 Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Charles Dauphin

Chevalier de la Légion d'honneur
 Médaille militaire
 Valeur militaire

Pierre Dautrey

Officier de la Légion d'honneur
 Officier de l'Ordre national du Mérite
 Croix de guerre
 Valeur militaire

Bertrand de Lapresle

Grand officier de la Légion d'honneur
 Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Guy Delplace

Médaille militaire
 Croix de guerre

Henri Denys de Bonnaventure

Président honoraire
 Chevalier de la Légion d'honneur
 Médaille militaire

Jean Déprez

Médaille militaire
 Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Michel Eychenne

Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Jean-Daniel Marquis

Médaille de la Défense nationale

André Matzneff

Chevalier de la Légion d'honneur
 Officier de l'Ordre national du Mérite

Pierre Merglen

Chevalier de la Légion d'honneur
 Chevalier de l'Ordre national du Mérite
 Valeur militaire

Pierre Tricot

Chevalier de la Légion d'honneur

Direction générale

Olivier Roussel

Directeur général
 Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Anne Doutremépuich

Assistante de direction
 chargée de communication

Nabila Falek

Chef des services comptable
 et financier

Olivier Denhaene

Directeur adjoint
 chargé des affaires juridiques

Alain Bouhier

Directeur adjoint
 chargé de la vie associative

Isabelle Chopin

Directrice adjointe
 Domaine des Gueules Cassées

LES FONDATEURS

Colonel Yves Picot † (1862-1938)
 Président

Bienaimé Jourdain † (1890-1948)
 Secrétaire général

Albert Jugon † (1890-1959)
 Secrétaire général

LES VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Madame H.-A. Strong †

Chevalier de la Légion d'honneur

Madame Cathelin †
Colonel Corrin Strong †

Combattant volontaire dans l'armée française
 1914-1918

PRÉSIDENT HONORAIRE

Jean Salvan

Grand officier de la Légion d'honneur
 Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

Jean Roquet Montegon

Chevalier de la Légion d'honneur
 Officier de l'Ordre national du Mérite

William Dumont

Officier de la Légion d'honneur
 Médaille militaire
 Officier de l'Ordre national du Mérite

Délégués régionaux et départementaux, porte-drapeaux

Alsace

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PORTE-DRAPEAU

Georges Wilbert 🇫🇷 🇫🇷
67, 68
13, rue du Lavoir
67260 Keskastel
Tél. : 03 88 00 21 62
georges.anne.wilbert@gmail.com

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Pascal Stein 🇫🇷 🇫🇷
68
8, rue du Général-de-Gaulle
67310 Wasselonne
Tél. : 06 23 44 24 28
storik@orange.fr

PORTE-DRAPEAU

Pierre-André Knidel
9, rue Louis-Pasteur
67400 Illkirch-Graffenstaden
Tél. : 06 95 37 59 15

Aquitaine

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Potriquet 🇫🇷
24, 33, 47
5, rue André-Gide
33980 Audenge
Tél. : 05 56 82 54 87
Tél. : 06 14 43 06 19
michel.potriquet@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Jean-Claude Dourne 🇫🇷 🇫🇷
9 bis, rue de l'Aiguillon
33120 Arcachon
Tél. : 05 56 54 81 00

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean-François Louvrier 🇫🇷
40, 64
3, impasse des Palombes
64230 Lescar
Tél. : 06 08 27 79 28
jflouvrier@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Bernard Redregoo
Domaine Henri IV
11, rue des Mousserons
64230 Lescar
Tél. : 06 26 83 29 75

Auvergne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Ludovic Masson 🇫🇷
03, 15, 43, 63
27, Ilot Aragon 2
63500 Issoire
Tél. : 09 62 60 85 03
Tél. : 06 95 63 46 58
mustang86190@yahoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Fabrice Andraud
4, chemin du Lavoir
Lot. Champclos
63270 Pignols
Tél. : 06 76 02 67 38

Bourgogne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert Esquirol 🇫🇷 🇫🇷
21, 58, 71, 89
9, rue des Écoles
21910 Noiron-sous-Gevrey
Tél. : 03 80 36 91 72
esquirol.robert@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Michel Clerget
Les Collinettes
Rue de la Gare
21410 Malain
Tél. : 03 80 23 68 80

Bretagne-Pays de la Loire

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Lucien Flamant 🇫🇷 🇫🇷
22, 29, 35, 49, 53, 56, 72
1, rue Saint-Michel
22430 Erquy
Tél. : 02 96 72 40 81
Tél. : 06 46 44 60 94
lflamant@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Alain Kergonou 🇫🇷
29
16, impasse Giocondi
29100 Douarnenez
Tél. : 02 98 70 51 12
Tél. : 06 38 67 69 68
kergonou@yahoo.fr

Pierre Merglen 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
56
Kerprat
56450 Theix
Tél. : 02 97 43 02 80

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL PORTE-DRAPEAU

Laurent Drouart 🇫🇷
49, 53, 72
907, route du Moulin
La Paregère
72510 Requeil
Tél. : 02 43 46 44 80
Tél. : 06 18 05 22 98
ldrouart@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Roger Tanguy 🇫🇷
94, rue François-Coppée
29200 Brest
Tél. : 02 98 47 92 23

Centre - Val-de-Loire

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Née 🇫🇷 🇫🇷
18, 28, 36, 37, 41, 45
14, quai Jeanne-d'Arc
45130 Meung-sur-Loire
Tél. : 06 81 25 71 84
mnee@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Georges Leplatre 🇫🇷
8, rue des Petits-Osiers
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
Tél. : 02 38 88 44 27

Gilles Graveaud 🇫🇷

9, rue du Clos des Monts
45130 Le Bardou
Tél. : 06 62 45 61 19

Champagne-Ardenne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean Déprez 🇫🇷 🇫🇷
02, 08, 10, 51, 52
7, rue de Champagne
Hameau de Montvoisin
51480 Oeuilly
Tél. : 03 26 51 46 79
jeandep@wanadoo.fr

Corse

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

René Chiamonti 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
2A, 2B
Villa Saint-Jean-Baptiste
Route de St Antoine,
Nocello Bas, 20200 Bastia
Tél./Fax : 04 95 31 20 00
Tél. : 06 17 84 17 71
r.chiamonti@wanadoo.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Brandicius Albericci 🇫🇷
Résidence Monserato
Quartier Saint-Antoine, bâtiment B
20200 Bastia
Tél. : 06 15 44 33 21
albericci.brandy@sfr.fr

PORTE-DRAPEAU

Félicien Micheloni
Maison Pieraggi
20240 Ghisonaccia
Tél. : 06 86 59 58 70

Dom-Tom et étranger

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert Abian 🇫🇷 🇧🇯
2, rue Pierre-Burello, Apt 7
91200 Athis-Mons
Tél. : 06 63 59 06 26
bobhaiti@hotmail.com

Franche-Comté

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jacques Mougin 🇫🇷 🇧🇯
25, 39, 70, 90
5, rue des Frères-Piquerez
25120 Maiche
Tél. : 06 86 25 69 51
j.mougin11@aliceadsl.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Jean Dodane 🇫🇷
25
18, rue Colin
25300 Pontarlier
Tél. : 06 76 33 78 45
jean.dodane@laposte.net

PORTE-DRAPEAUX

Philippe Quilan
15, rue du Cordier
25620 Mamirolle
Tél. : 06 89 95 52 51

Gérard Blonde 🇫🇷
33, rue de la Pidance
39570 Perrigny
Tél. : 06 75 23 45 95

Hauts-de-France

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Christian Grémont 🇫🇷 🇧🇯
59, 62, 80
1278, rue de la Libération
59242 Genech
Tél. : 03 20 79 58 29
c.gremont59@orange.fr

Ile-de-France

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Bernard Luquet 🇫🇷 🇧🇯
60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
78, rue de la Fraternité
93700 Drancy
Tél. : 01 48 95 32 65
b.luquet93@gmail.com

Gérard Pinson 🇫🇷 🇧🇯
60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
21, rue Saint-Georges
77122 Monthyon
Tél. : 01 64 36 12 51
gpinson@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Gilles Ménard 🇫🇷 🇧🇯
6, square George-Sand
78190 Trappes
Tél. : 01 78 51 10 52

Languedoc-Roussillon

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Charles Dauphin 🇫🇷 🇧🇯
11, 30, 34, 48, 66
18, rue Marcel-Pagnol
11000 Carcassonne
Tél. : 04 34 42 23 19
Tél. : 06 60 07 60 72
charles.dauphin@neuf.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Henri Rebutent 🇫🇷 🇧🇯
66
3, passage des Lilas
66300 Thuir
Tél. : 06 28 43 19 45
henri.rebutent@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Daniel Tamagni 🇫🇷 🇧🇯
80, avenue de la Gare
« Le Velasquez » - 30900 Nîmes
Tél. : 04 34 32 36 50
Tél. : 06 60 68 32 85

Limousin

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Marilly 🇫🇷 🇧🇯
19, 23, 87
7, avenue Aristide-Briand
87410 Le Palais-sur-Vienne
Tél. : 05 55 35 51 92
michel.marilly@free.fr

Lorraine

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Halté 🇫🇷
54, 55, 57, 88
15, rue des Lys
Malancourt-la-Montagne
57360 Amneville-les-Thermes
Tél. : 06 75 31 07 62
michelhalte@yahoo.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

André Dezavelle 🇫🇷
55
7, rue du Paquis, Saint-Mihiel
55300 Chauvoncourt
Tél. : 06 81 64 67 74
Tél. : 03 29 91 08 67

Ludovic Faily 🇫🇷
54, 88
11, au Rouge Poirier
54840 Fontenoy-sur-Moselle
Tél. : 06 61 43 36 58
lfaily@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Gilbert Giron 🇫🇷 🇧🇯
36, rue de la Libération
55300 Dompcevrin
Tél. : 03 29 90 12 14

Michel Rieth
10, cité de Lorraine
57250 Moyeuvre-Grande
Tél. : 06 28 93 17 50

Midi-Pyrénées

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Frédéric Martinez
09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82
5, chemin de Pelleport, Bât A
31500 Toulouse
Tél. : 05 61 54 37 49
Tél. : 06 72 94 71 50
fcj@9online.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Michel Carrère
65
16, rue des Rossignols
65600 Séméac
Tél. : 05 62 37 73 32
Tél. : 07 83 54 28 80
michelcarrere65hp@gmail.com

André Moncassin 🇫🇷 🇧🇯
32, 46, 82
40, rue du Général-de-Gaulle
32140 Masseube
Tél. : 05 62 66 12 61
andre.moncassin@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAUX**Philippe Durand**5, impasse Notre-Dame
82700 Montech
Tél. : 06 44 25 96 36**Noël Depirou**7, rue des Fleurs
31130 Saint-Alban
Tél. : 06 95 33 02 61**Normandie****DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****André Jacques**    14, 27, 50, 61, 76
8, rue des Houx
Oissel-le-Noble
27190 Ferrières-Haut-Clocher
Tél. : 09 71 29 85 67
andre.jacques552@orange.fr**DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL****Jérôme Bouchet** 61
La Pétrolière
61170 Saint-Léger-sur-Sarthe
Tél. : 02 33 80 16 50
Tél. : 06 25 08 60 75
jbouchet@gueules-cassees.asso.fr**PORTE-DRAPEAU****Gilbert François** 31, boulevard Raymond-Poincaré
14000 Caen
Tél. : 02 31 72 42 88**Poitou-Charentes****DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Jean-Claude Montardy**   16, 17, 44, 79, 85, 86
Résidence l'Âge d'Or
43, avenue du Maréchal-Foch
17340 Chatelaillon-Plage
Tél. : 06 15 76 22 81
jeanclaudemontardy@gmail.com**PORTE-DRAPEAU****Alain Berthelot**6, rue Jean-Jaurès
44610 Basse-Indre
Tél. : 02 40 86 74 18**Provence-Alpes-Côte d'Azur****DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Bernard Tomasetti**  13, 83, 84
37, rue Carnot - 13680 Lançon-Provence
Tél. : 04 90 59 93 36
btomasetti@gueules-cassees.asso.fr**PORTE-DRAPEAUX****Michel Crucke**Résidence Colonel Picot
627, avenue du Colonel-Picot
83160 La Valette-du-Var
Tél. : 04 94 42 51 80**Geoffrey Demouliez**  14, Clos Pascal
459, chemin de la Source
83300 Draguignan
Tél. : 06 72 77 76 05**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Alain Bouhier**04, 05, 06
18, rue Acchiardi de Saint-Léger
06300 Nice
Tél. : 01 44 51 52 00
abouhier@gueules-cassees.asso.fr**DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL****Frédéric Durini**06
Lotissement les Trois Palmiers
1130, avenue de Vaugrenier
06270 Villeneuve-Loubet
Tél. : 06 12 39 08 75
frederic.durini@gmail.com**PORTE-DRAPEAU****Arnaud Berti** 89, chemin de la Prée
06640 Saint-Jeannet
Tél. : 06 46 14 34 92**Rhône-Alpes****DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Michel Clicque**   **Com** 01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74
5, rue des Frères-Lumière
01240 Saint-Paul-de-Varax
Tél. : 06 73 11 02 48
Tél. : 04 74 42 57 49
michclicque@gmail.com**DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX****Jean Matton** 07, 26, 38
758, Montée Château Grillet
38138 Les Côtes-d'Arey
Tél. : 04 74 58 88 71
Tél. : 06 69 52 68 70
jmcotesdarey@gmail.com**Tadj Charef**  73, 74
Bât B 404
17 bis, rue de la Gare
74000 Annecy
Tél. : 06 30 82 08 93
tadj.charef@wanadoo.fr**PORTE-DRAPEAUX****Georges Perez**  10, rue Lamothe
69007 Lyon
Tél. : 04 26 65 86 77**Daniel Fiat**12, rue Elsa-Triolet
38550 Saint-Maurice-d'Exil
Tél. : 04 74 86 60 71
Tél. : 06 58 44 61 71**André Boisier**Les Romantines
356, avenue Charles-de-Gaulle
74800 La Roche-sur-Foron
Tél. : 04 50 25 12 19**DÉLÉGUÉS HONORAIRES****Jean Beauval**  **Henri Daléas** **Com**  **Michel Deglaire** **René Fourcade****Lucien Goraguer** **Robert Lang** **Joseph Lannes**    **Jean Lequertier** **Gabriel Méné**    **Fernand Ney** **Com**  **Pierre Nicollin** **Jean Riccardi** **René Rondot** **André Saint-Martin**   **Gilbert Sanchez** **Pierre Soumache**   **Serge Véron**   **PORTE-DRAPEAUX HONORAIRES****Gilles Kaddour**  **François Pacifico**  **Roger Deschamps**  **Joseph Zahm** 

Ayant à 20 ans touché le fond de la détresse morale et physique,
nous nous sommes retrouvés et nous nous sommes élevés.

Nous nous sommes unis.

Dans les chemins de la fraternité, rien ne pouvait plus nous arrêter.

Nous nous sommes appelés nous-mêmes Les Gueules Cassées,
et avons adopté comme devise « Sourire Quand Même ».

Colonel Yves Picot



Union des Blessés de la Face et de la Tête

« Les Gueules Cassées »

20, rue d'Aguesseau, 75008 Paris

Téléphone : 01 44 51 52 00

Télécopie : 01 42 65 04 14

site internet : www.gueules-cassees.asso.fr

e-mail : info@gueules-cassees.asso.fr

